



Commission de la recherche du Conseil Académique

Formation plénière
27 mai 2021

Relevé de décisions

Cette séance se déroule en visioconférence

CRP - 27.05.2021 -Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du Cac

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BEGUE-SHANKLAND Laurent	X		
BURLACU Radu		X	Laurent BEGUE-SHANKLAND
CHALABAEV Aïna		X	Laurent DAVOUST
DAVOUST Laurent	X		
FORVEILLE Thierry	X		
GODIN-RIBUOT Diane	X		
KADA Nicolas		X	Sabine Lavorel
LEPETIT Marie-Bernadette	X		
PERRIER Pascal	X		
RAY Pierre			
REBOUD Jean-Luc	X		
ROSSI Caroline	X		
SLAMA Serge	X		
VERDIER Christine		X	François-Xavier MEVEL
WOUTERS Yves		X	

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BOUDJADA Nassira	X		
CAVAILLES Pierre	X		
CHAUVIN Alan	X		
DE ROSNY Eve	X		
DEBIZET Gilles	X		
GUILLAUMIN Cyriac		X	Gilles Debizet
HILY-BLANT Pierre	X		
LARROUDÉ Philippe		X	
LAVOREL Sabine	X		
MACLEAN Catriona	X		
RAVELET Corinne		X	Pierre Cavailles
RIASSETTO David	X		
SADOUX Stéphane	X		
SCHWAB Didier	X		
SORBA Julie	X		

Collège C : personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou dans ses établissements-composantes

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BERTHOME Grégory	X		
MEVEL François-Xavier	X		
REY Benoît		X	Alan CHAUVIN
ROUSSET Isabelle	X		
SEIGNEURET Natacha	X		

Collège D : Doctorants

Elu.e (T:titulaire S:suppléant)	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
DUPUIS Clémence (T)			
MARTIN Julie (S)			
FAGNON Vincent (T)	X		
RAHMANI Boubakr (S)			
OLIVRY Auguste (T)			
BASLE David (S)			
PONCET Christophe (T)	X		
COUTAUD Ulysse (S)			
POPRAVKA Lencka (T)			
CHATIRICHVILI Odile (S)			
ZEAITER Nour (T)			

Personnalités extérieures

Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
CHANDEZON Frédéric (T) - CEA	X		
PREJBEANU Lucian (S) - CEA			
QUEMERAIS Eric (T) - CNRS			
CALVEZ Vincent (S) - CNRS			
ROSSI-BATÔT Catherine			
SCHOBBER Helmut		X	Marie-Bernadette Lepetit
SORRENTINO Monique (T) - CHU			
DUCKI Camille (S) - CHU		X	

CR P - Invités permanents

Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e.s
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		X
David Déchenaud	Vice-président "Formation et vie étudiante"		X
Anne-Catherine Favre	Vice-président du Conseil d'administration		X
Christophe Ribuot	Vice-président "Ressources humaines"		X
Jérôme Paret	Directeur Général des Services		X
Anne Dalmasso	VP Recherche et Innovation en SHS	X	
Hervé Pelloux	Chargé de mission "Recherche en santé"	X	
Valérie Perrier	Chargée de mission "Recherche en ingénierie"	X	
Gaëlle Calvary	Chargée de mission "Valorisation recherche"		X
Hélène Casalta	Directrice de la recherche à l'ENSAG		
Marie-Estelle Binet	Directrice de la recherche à l'IEP	X	
Directoire pôle CBS	Un membre du directoire représente le pôle	Frédérique Loiseau/Pascal Mossuz	
Directoire pôle PEM	Un membre du directoire représente le pôle	Nicolas Retière/Guillaume Bachelier	
Directoire pôle PAGE	Un membre du directoire représente le pôle	Jean-Charles Augereau	
Directoire pôle MSTIC	Un membre du directoire représente le pôle	Sophie Achard	
Directoire pôle PSS	Un membre du directoire représente le pôle	Fabien Girard/Anne Bartel-Radic	
Directoire pôle SHS	Un membre du directoire représente le pôle	Erica De Vries	
Denis Jongmans	Directeur CED	X	
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV	X	
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV	X	
Cécile Fasoli-Henry	Directrice DSFR - DGD RIV		X
Maurizio Ponzoni	Directeur DAPIV - DGD RIV		X
Marie-Amélie Vergez	Directrice 2DPRI - DGD RIV		X
Véronique Boudaud	Assistante équipe VPRI - DGD RIV	X	
Carole Musset	Admin. Recherche DGD RIV	X	
Carole Kada / Catherine Desplanques	Directrice et directrice adjointe DGD RH		X

Invités ponctuels

Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e
Karine Samuel	Vice-Présidente Rayonnement et Relations Internationales	X	
Anne Chagas	Chef de projets Idex	X	



Rappel procédure vote

Rappel procédure vote

Prendent part aux votes

- **les 46 membres élus de la commission de la recherche :**
 - les élus aux collèges A (15 élus), B (15 élus), C (5 élus) et D (6 élus),
 - les 3 personnalités extérieures nommées par le CEA, le CNRS, le CHU,
 - les 2 personnalités extérieures désignées par la Commission de la recherche,
- la Présidente du CAC qui préside la séance

Ne prennent pas part aux votes

tous les invités permanents et ponctuels

- les membres de l'équipe politique
- les membres de l'équipe Vice-présidence recherche et innovation
- le représentant du directoire de chaque pôle de recherche
- la direction du CED
- les membres des DGD RIV, RH

Vote anonyme avec l'outil de sondage ZOOM

2 phases de vote

- en son propre nom
- en tant que porteur d'une procuration (rappel des conseillers porteurs d'une procuration faite en séance)

Ordre du jour

- **Présentation du CIC**
- **Avis sur le changement direction SFR CSUG**
- **Cadrage AàP CDP**
- **Approbation relevé de décisions CR P 29 avril 2021**
- **Bilan appel IRGA**
- **Questions diverses**





Présentation du CIC

—
par
Alexandre Moreau-Gaudry

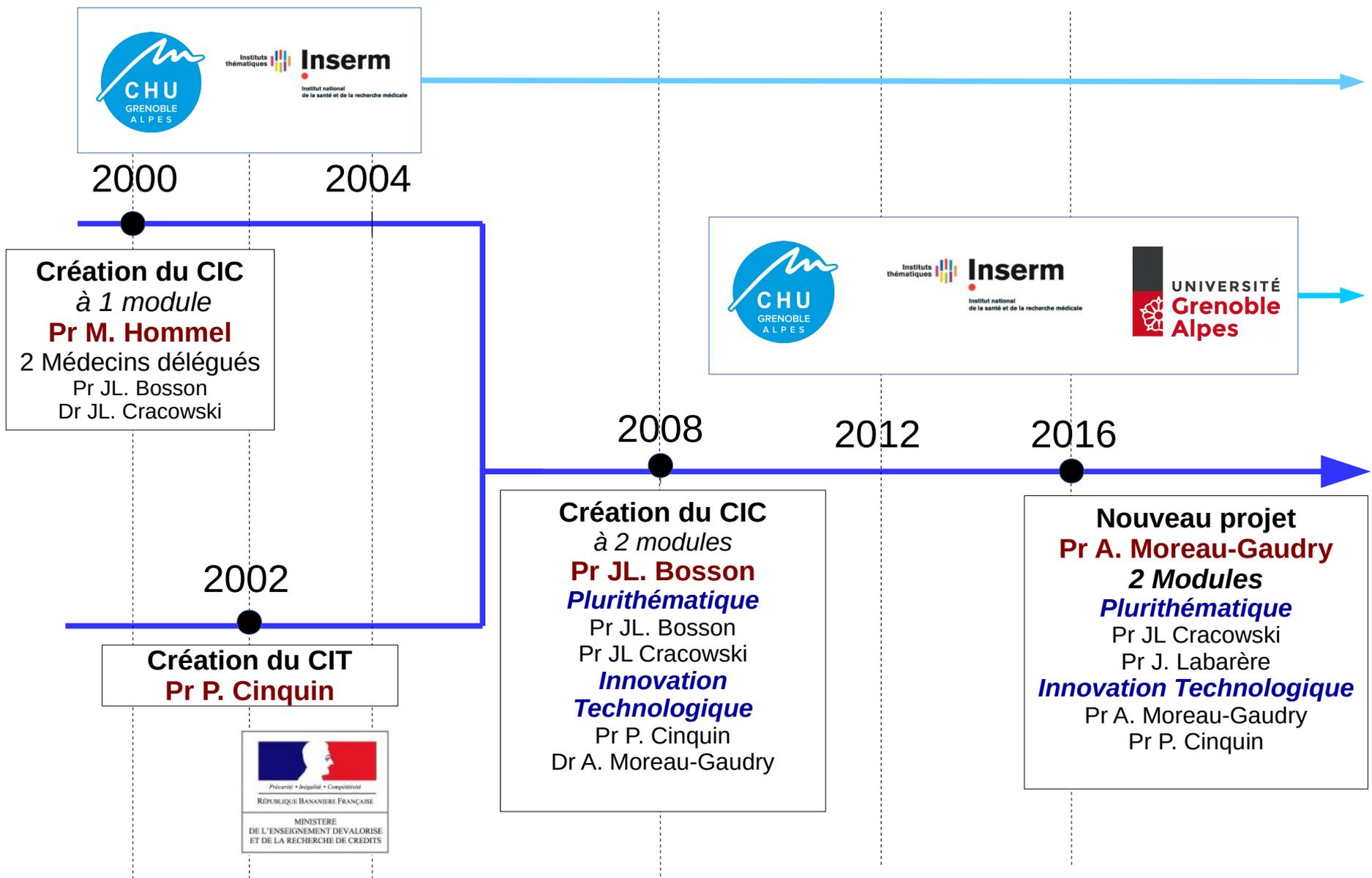
Centre d'Investigation Clinique



CIC 1406

Pr A. Moreau-Gaudry
Pr A. Moreau-Gaudry / Pr M. Roustit

Un bref historique



<https://www.inserm.fr/recherche-inserm/recherche-clinique/centres-investigation-clinique-cic>



Connaître
l'Inserm

La recherche
à l'Inserm

Information
en santé

Actualités &
événements

Les centres d'investigation clinique (CIC)

Expertise, compétence, professionnalisme : les centres d'investigation clinique de l'Inserm garantissent la production de données scientifiques médicales dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité. Au sein d'un environnement exigeant et évolutif, aussi bien sur le plan national qu'international, les CIC sont un outil d'excellence pour la recherche clinique.

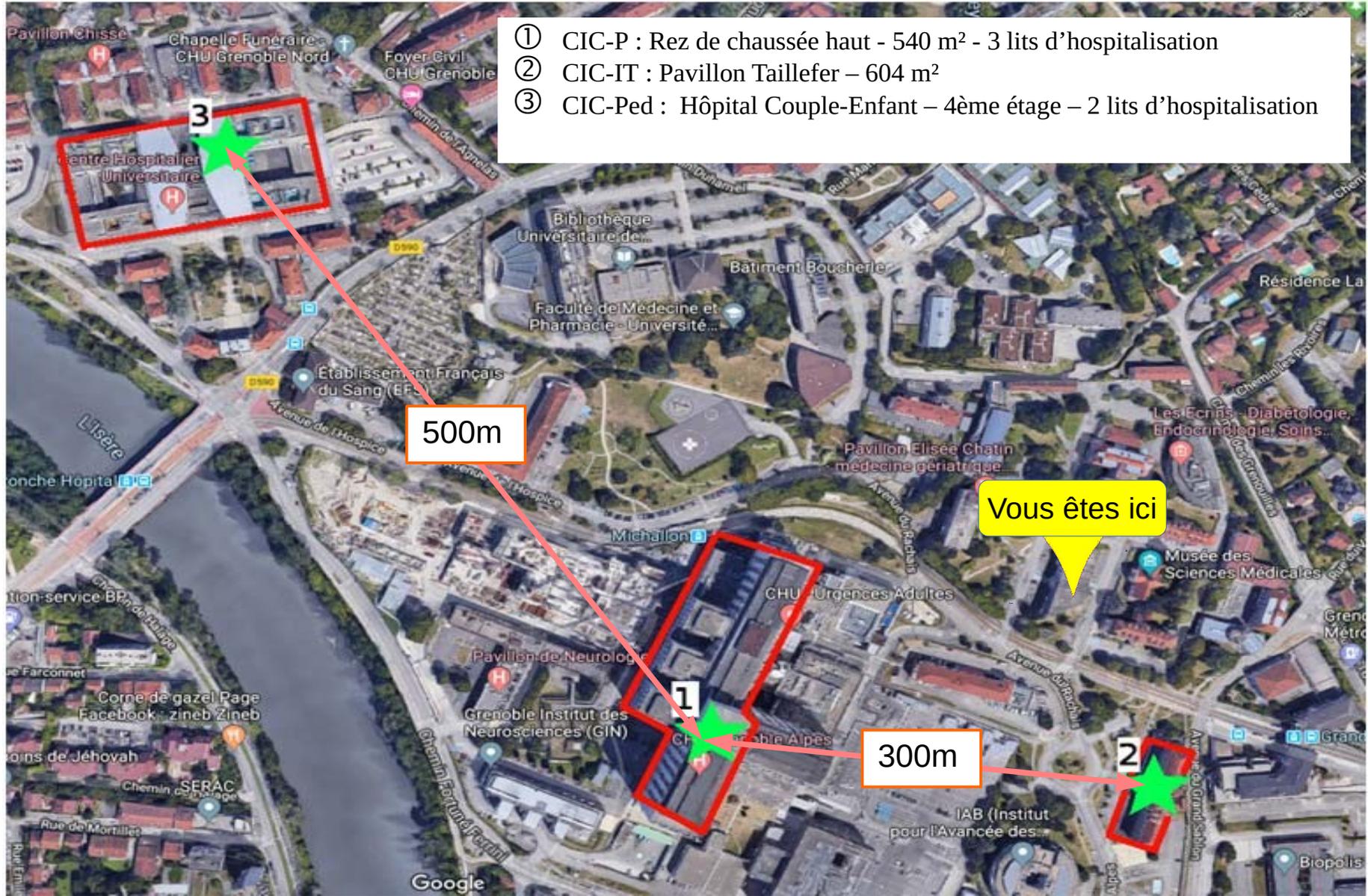
Créés en 1992, les centres d'investigation clinique (CIC) de l'Inserm offrent aux chercheurs et cliniciens les ressources nécessaires pour transférer au profit des malades les résultats de la recherche fondamentale. Cette étape de la recherche où la connaissance et la technologie sont mobilisées au service de la santé se nomme **recherche clinique translationnelle.**

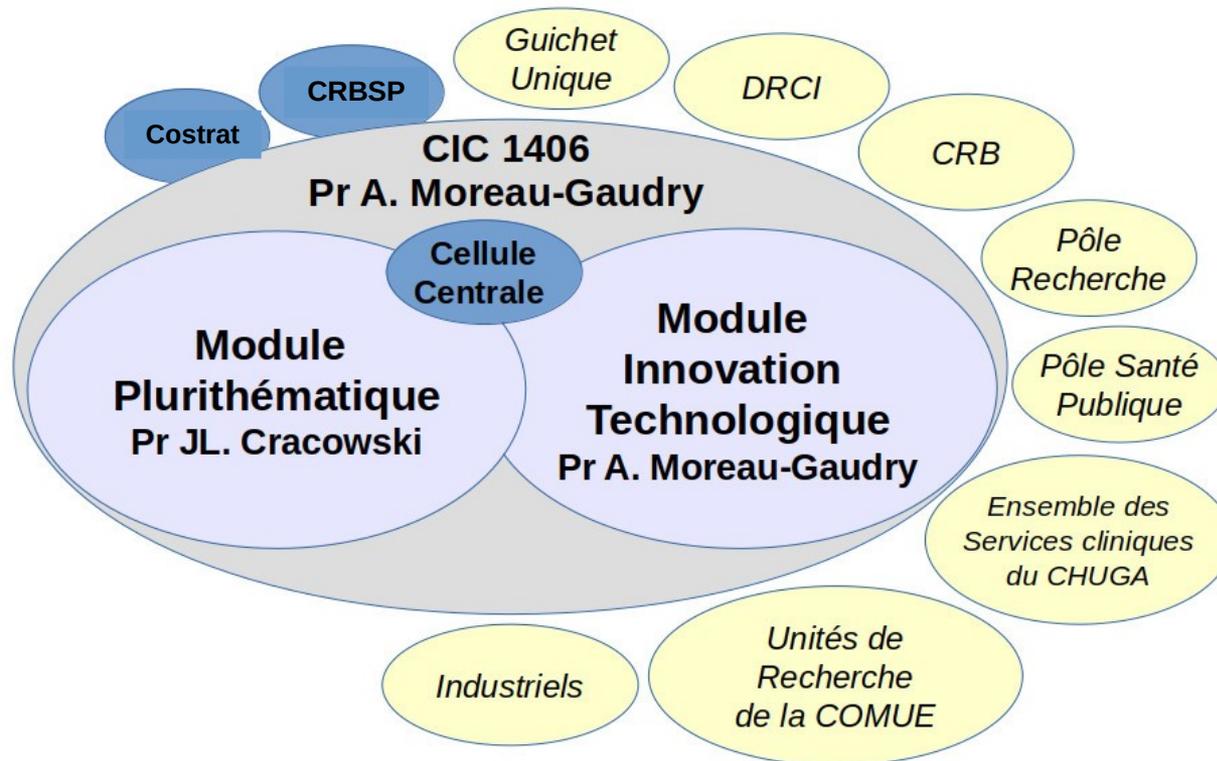
Modèle consensuel actuel

- T0 : Basic research
- **T1** : processes from basic research to initial testing in humans
- **T2** : establishment of effectiveness in humans and clinical guidelines
- **T3** : focuses on implementation and dissemination research
- **T4** : focuses on outcomes and effectiveness in populations

- **CIC-P**
 - Concevoir et réaliser une investigation clinique en recherche translationnelle en rapport avec les axes thématiques de notre site
- **CIC-IT**
 - Accompagner le cycle de maturation des Innovations Technologiques, idéalement des phases les plus amont, jusqu'aux phases les plus aval – Service Médical Rendu
- **CIC-Pédiatrique**
 - Concevoir et réaliser une investigation clinique dans tous les domaines de la filière pédiatrique, incluant majoritairement des essais dans les maladies onco-hématologiques de l'enfant mais aussi dans les autres spécialités pédiatriques

Localisation

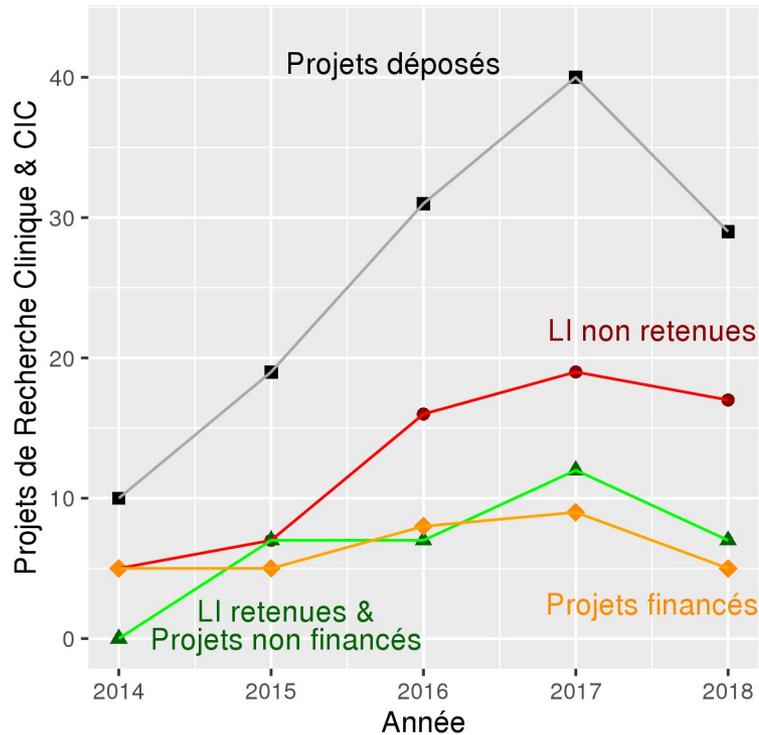




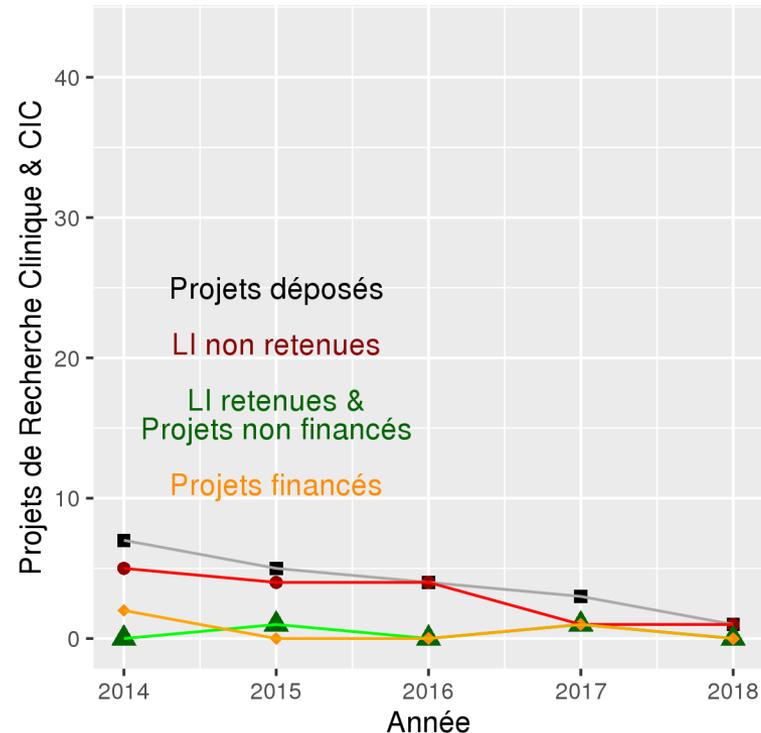
• Responsabilités hospitalières

- Bureau du pôle Recherche
- CPP Sud-Est V & Comité Ethique des CIC
- Vice-Présidence et membre du CRBSP
- Responsable du DMIS
- Chef du pôle de Santé Publique
- Responsable de la Cellule d'évaluation Médico-économique
- Membre du COMEDIMS

Appels à projets DGOS(*)



Nombre et devenir des projets déposés par le CHUGA et **supportés** par le CIC en réponse à des appels d'offre DGOS



Nombre et devenir des projets déposés par le CHUGA et **non supportés** par le CIC en réponse à des appels d'offre DGOS

Données
fournies
par la
DRCI

- **Sur les 149 projets déposés par le CHUGA (DGOS) sur la période d'évaluation**
 - 129 (87%) supportés par le CIC
 - Taux de réussite global
 - **25 % avec CIC** (15 % sans CIC)

(*) : Appels d'offre DGOS : PHRCN, PHRIIP, PREPS, PRME, PRT-K, PRT-S, PHRC-I

Projets CIC (passés au CT)

Etudes (CT)	Nombre	Moyenne annuelle	Evolution Relative Ref :2006/2009
2006/2009 (4 ans)	128	32	-
2009/2014 (6 ans)	282	47	+46,9 %
2014/2019 (6 ans)	324	54	+68.7 %

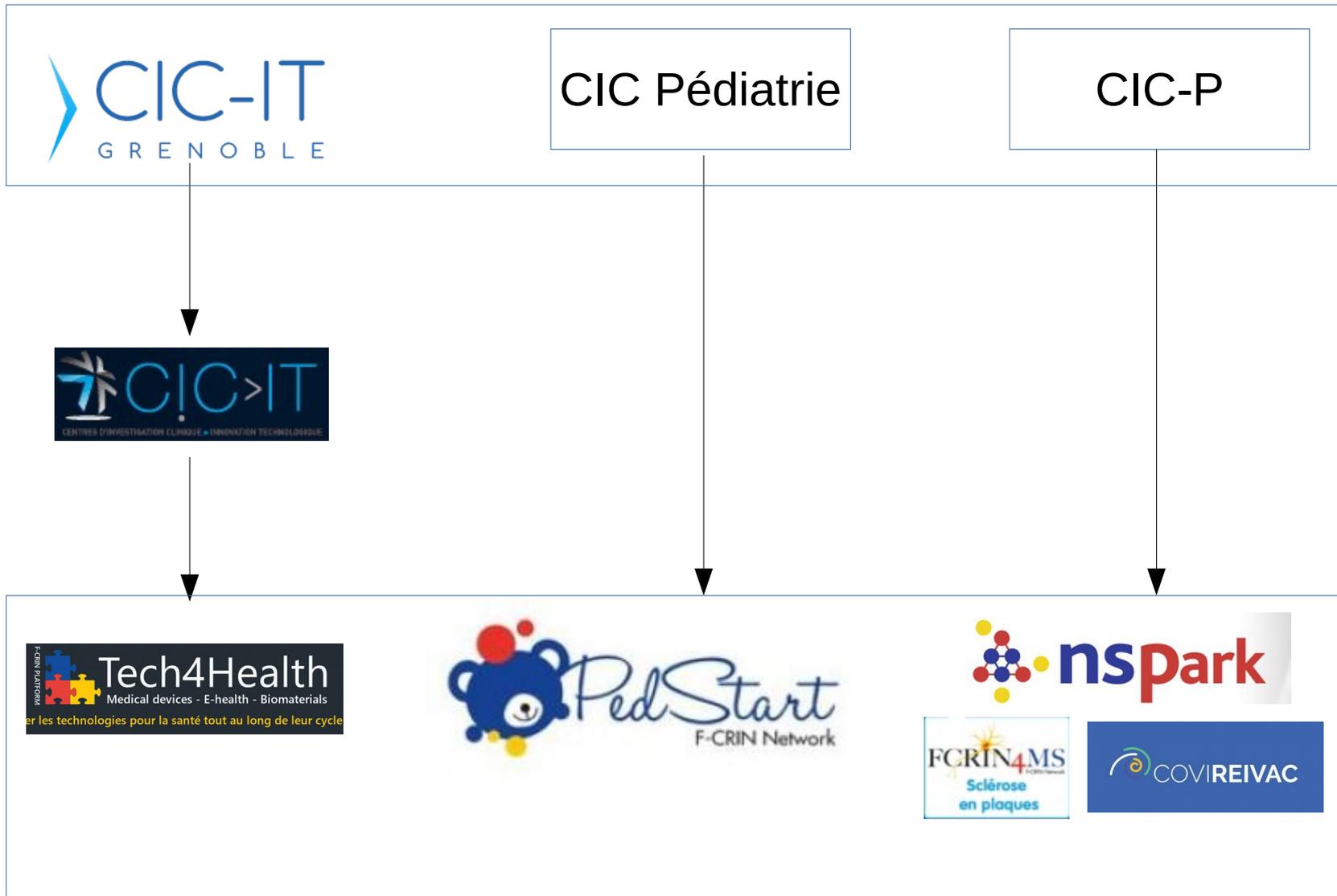
Diverses sources de financements pour les 258 projets en cours

Contrats industriels & privés de Recherche	80
DGOS (PHRC-X,DRCI,CIC)	65
Associations et fondations	22
ANR	10
Europe (H2020, UE hors ERC)	7
SATT / FUI	5
Autres (GIRCI, Régions, PIA via labex, autres institutions, non renseigné)	69
Total	258

Nombre de publications (en lien avec un projet du CIC validé au CT)

Période d'évaluation	Nb de publications CIC	Moyenne annuelle
2006/2009	120	30
2009/2014	229	38,2
2014/2019	209	34,8

- **Contribution des médecins du CIC au bilan du CHUGA**
 - 357 publications dont 174 (48,7%) dans des revues de rang A-B



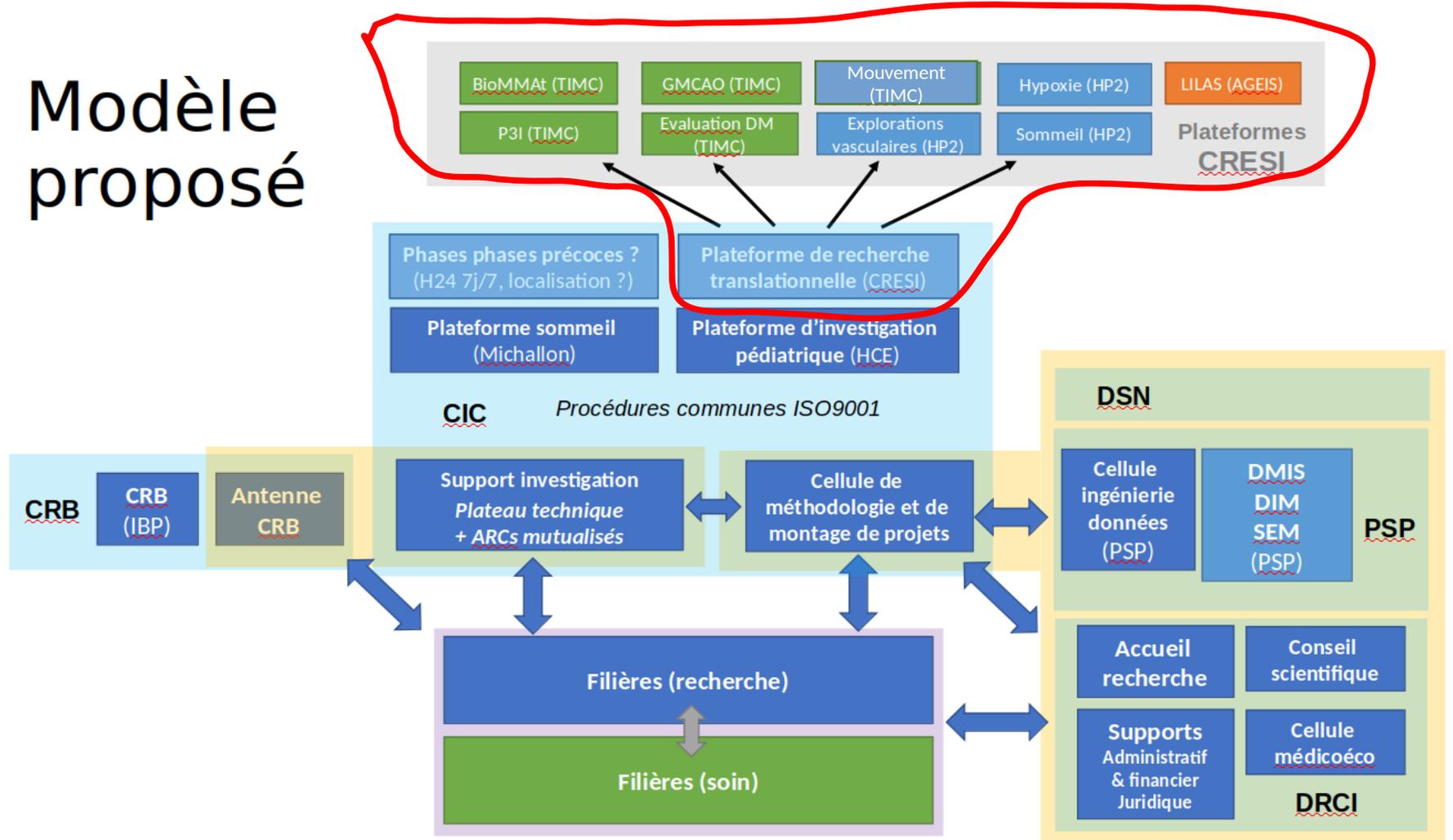
Le projet du CIC

- **Communauté médicale**
 - Besoin d'une offre **centralisée** en termes de :
 - **Méthodologie, Montage ± suivi et réalisation de projets de RC**
 - Besoin d'une offre d'investigation **Complexe et Experte**
 - En complément d'une expertise en RC organisée au sein de services cliniques rompus à ce domaine
 - Besoin d'une **offre d'investigation « classique »** pour promouvoir les thématiques émergentes
 - Besoin de lits **d'investigation H24/J7** ouvert à la communauté médicale et ***géré*** par le CIC
- **Besoin de repenser le modèle du CIC**
 - Nouveau schéma directeur du CHUGA
 - CRESI

Un nouveau projet de CIC plus intégratif



Modèle proposé



- **Recherche translationnelle complexe**
 - Axes thématiques structurants
 - Microcirculation, maladies métaboliques
 - Hypoxie, sommeil (plateforme)
 - Neurosciences
 - Axes émergents
 - Génétique et procréation
 - Maladies infectieuses
- **Observatoire des TS**
 - PREDIMED, l'Entrepôt de données du CHUGA

Appréciation sur la production, le rayonnement et l'attractivité du CIC

La production des connaissances et les collaborations académiques sont très bonnes.

Appréciation sur les interactions du CIC avec l'environnement, les impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé

Les interactions avec l'environnement, les impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé sont excellents.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche du CIC

L'implication dans la formation par la recherche est excellente.

Appréciation sur l'organisation et la vie du CIC

Le comité considère l'organisation et la vie du CIC comme très bons.

Appréciation sur le projet et la stratégie à cinq ans du CIC

Le comité considère le projet dans son ensemble comme excellent.

- Evaluation HCERES très positive
 - Bilan / Projet
 - Savoir-faire en Méthodologie
 - Expertise reconnue du CIC pédiatrique
 - Recherche Translationnelle
 - Opportunité++ du CRESI
- CRESI
 - Travaux en cours
 - Fonctionnement CIC / UMR
 - Modèle économique
 - Cadre administratif à normaliser
- Convention CIC tri-partite
 - CHUGA / INSERM / UGA



**Merci de votre
attention**

DISCUSSION

Pascal Perrier : pouvez-vous expliquer l'articulation du CIC avec les laboratoires ?

Alexandre Moreau-Gaudry : dans la maturation d'une thérapeutique, il y a un continuum entre les projets fondamentaux et les projets translationnels. Nous avons différents moyens d'interagir avec les laboratoires. Le CIC peut apporter son expertise dès la phase initiale de la conception d'une nouvelle technologie de santé ou d'une nouvelle molécule, pour faciliter ensuite la translation.

C'est la raison pour laquelle le CIC est partenaire de projets ANR. Le développement de nouvelles technologies impose un cadre réglementaire, des notions d'environnement hospitalier à prendre en compte, de service médical rendu à échanger avec les cliniciens. Il faut l'intégrer le plus tôt possible dans la conception de la technologie de santé afin de maximiser le service médical rendu. Le CIC a des collaborations avec les laboratoires qui développent des technologies de la santé comme TIMC, HP2, Gipsa-lab, le Liphy. Nous avons identifié qu'il fallait mieux communiquer au niveau de l'université sur ce que le CIC apporte de manière globale dans les processus de maturation. Par rapport au CRESI des plateformes expérimentales ont été proposées par HP2, TIMC et AGEIS. Ces plateformes vont apporter des environnements expérimentaux, inexistantes au CHU, pour accompagner les innovations dès la phase initiale.

Matthieu Roustit : le CIC travaille aussi avec le GIN et l'IAB. C'est une plateforme transversale qui permet d'accéder à la recherche clinique. Le cadre réglementaire est extrêmement strict. Pour l'exemple de CRESI, le CIC sera en support transversal à toutes les plateformes et gèrera l'accueil administratif, les examens médicaux standards, les prélèvements biologiques. Les laboratoires se chargeront des tâches très spécialisées.

Alexandre Moreau-Gaudry : les plateformes portées par le CRESI seront ouvertes à toute la communauté donc ouvertes à toutes les demandes des structures de recherche.

Hervé Courtois : il y a un CIC pédiatrie, est-ce que cela signifie qu'il y a 3 blocs dans le CIC ?

Alexandre Moreau-Gaudry : il y a 2 modules réglementaires au niveau de l'INSERM : un module pluri thématique et un module innovation technologique ; par contre, certains centres, labellisés, ont une expertise pédiatrique au niveau national, Grenoble faisant partie de ce réseau. L'antenne pédiatrique n'est pas un module à part entière. Elle est transverse aux 2 autres modules : on développe des médicaments en pédiatrie et des technologies pour les pédiatres.

Alexandre Moreau-Gaudry : face à la dichotomie entre l'administration et le fonctionnel nous devons nous adapter.



Avis sur le changement direction SFR CSUG

—
**par
Jean-Louis Monin**



Direction CSUG 2021

Jean-Louis Monin

IPAG UGA

Avril - Mai 2021

Elements de CV

- ENSET Physique appliquée
- Section CNU 34 Astronomie – Astrophysique (1988)
- IUF (1997)
- Professeur UGA (1998)
- Responsable Formation Doctorale Astrophysique (1998 - 2001)
- MENRT (2001-2002)
- Direction LAOG (2006 – 2010)
- Direction IPAG (fusion LAOG – LPG, 2011-2015)
- Sous-Direction Programme Scientifique CNES ; délégué ESA (2015 – 2020)
 - > Prospective spatiale 2019 - Science et Observation, Groupe 'newspace et nanosats'

Candidature pour la direction du CSUG pour plusieurs raisons :

CSUG : un formidable atout pour le site Grenoble Alpes

- **Formation** : rêve et exigence, compétences, emploi
- **Recherche** : site académique et industriel Grenoble Alpes réputé en instrumentation et traitement de données.
- **Relations avec l'industrie**, innovations, liens avec Minalogic

Aventure collective, opportunité saisie par l'UGA à un moment charnière (newspace et miniaturisation)

Expérience du spatial : Sciences, Contacs CNES, relations industrielles, relations internationales, prospective newspace fin 2019

Gout personnel pour l'enseignement, le spatial, au service de l'intérêt collectif

Je souhaite avant tout :

Poursuivre et prolonger le succès du CSUG

5 ans déjà, 5 ans seulement !

... en tant que

- Directeur,
- Président du CoDir



Les CSU en France

...

Invités à Tokyo en 2022

Quelques pistes pour le CSUG

Consolider :

L'investissement de tout le site Grenoble Alpes dans le CSUG (-> CSUGA ?)

- Clarification des moyens et reconnaissance de services (UGA, INP, autres)
- Impliquer plus encore le secteur 'SHAPE'

Les liens avec le CNES

- Prospective Le Havre 2019 : “ ... *renforcer les liens avec les universités ...*”
- Participation au 'forum nano'
- IDEX, Labex, Grad School ... “*le CNES ne sait pas trop comment suivre.*”
- Liens via OSUG (rationalisation CNES – INSU) – disc F. Malbet
- Inviter le CNES (DIA)

Les liens avec le milieu socio-économique

- Participation à l'ANF (Association Nanosats France)
- Synergie avec le Booster Centaura
- Travail sur les volets 'C' (Régions) et 'D' (nanosats) du plan de relance du spatial
- ...

Assurer :

POSITIONNEMENT

- Prospective CNES 2019 : *"investir dans la filière nanosatellite pour la science"*
- importance de la miniaturisation et IA embarquée
 - > **pertinence du choix CSUG – spécificité site Grenoble Alpes**

VISIBILITE

- Rapport d'activité et de prospective
- Evaluation / HCERES
- Travail avec toutes les composantes du site Grenoble Alpes (y/c 'SHAPE')
- Newsletter 'monde spatial',
- ...

INTERNATIONAL

- Soutien de la stratégie UGA à l'international

Ecrire

Feuille de route CSUG 2025 ...

- Rendre le CSUG incontournable dans l'écosystème 'newspace' AURA
 - Valoriser l'expertise académique pluridisciplinaire
 - En lien avec le Booster (~~Imagine~~ -> Minalogic)
- Préparer le futur
 - Assurer les ressources
 - Maintenir ou renouveler les personnes – clés.

... à écrire avec toutes les composantes de l'UGA

- Laboratoires et startups,
- Etudiants et ingénieurs,
- Sciences et Techniques et SHS
- ...

Merci de votre attention



DISCUSSION

Pierre Hily-Blant : pourrait-on avoir une synthèse des flux des étudiants (nombre, niveaux, formations d'origine, etc.) ?

Jean-Louis Monin : je ne saurais répondre avec des chiffres exacts. Mathieu Barthélémy parle de centaines d'étudiants formés en 5 ans, auxquels on peut ajouter des ingénieurs et des personnes issues des entreprises.

Jean-Luc Reboud : on a un problème plus global sur le statut du CSUG. Après 5 ans de montage, il faudrait pouvoir identifier les moyens, le budget et le rattachement des personnels qui y consacrent une partie significative de leur temps de travail.

Jean-Louis Monin : le statut de SFR correspond bien à l'activité du CSUG que ce soit dans la formation, les liens avec les laboratoires, la relation avec la fondation et les industriels. En termes de mécénat, depuis 5 ans, le CSUG a bénéficié de 2 M€.

Thierry Forveille : c'est dommage que nous n'ayons pas un vrai bilan à 5 ans avec des éléments concernant les moyens, ce qu'il en sort en termes de satellites lancés, d'étudiants formés et de contacts.

Hervé Courtois : le CSUG n'a pas été évalué par l'HCERES ce qui aurait été une bonne occasion de sortir des données. La proposition de Jean-Louis de nous faire un rapport d'activités à 5 ans est bienvenue. Un des intérêts majeurs du CSUG est le vrai lien formation recherche, notamment avec les nano satellites. Par ailleurs, le CNRS est intéressé à interagir avec nous et souhaite apporter son éclairage sur les activités du CSUG. Il ne s'agit pas de modifier la structure en intégrant le CNRS mais d'ouvrir le dialogue. En termes de ressources, le CSUG est un beau projet porté par des enseignants-chercheurs et des BIATSS qui y ont consacré beaucoup de leur temps, en sortant un peu de leurs missions standards.

Alan Chauvin : est-ce que le statut d'UMS ou un équivalent a du sens pour le futur ? Hervé Courtois : tout à fait, et aujourd'hui les UMS s'appellent UAR. Ces structures sont labellisées par le CNRS. L'arrivée de façon informelle du CNRS est intéressante en termes de positionnement des actions du CSUG dans une stratégie nationale.

Julie Sorba : le processus de désignation du directeur ne repose pas sur une consultation des personnels ou sur une élection ?

Hervé Courtois : il n'y a pas de personnel affecté en propre dans la majorité des SFR. Il peut y avoir du personnel BIATSS mais ce n'est pas le cas pour le CSUG et les personnels enseignants-chercheurs sont rattachés aux laboratoires.

Gilles Debizet : il est difficile de se faire une idée en l'absence de rapport d'activité détaillé. Cette entité date de 5 ans : peut-être serait-il utile de clarifier le rôle de cette SFR avec les laboratoires et le processus par lequel une instance collégiale viendrait approuver, avant que la commission recherche se prononce, la candidature de Jean-Louis Monin, qui montre par ailleurs de très grandes qualités ? Ma question porte sur le processus auquel la CR est généralement attachée.

Hervé Courtois : les statuts du CSUG ont été votés par la CR de l'UGA et par le CS de Grenoble INP en 2018. Ils prévoient que le comité des tutelles valide la candidature concernant la direction du CSUG avant avis de la commission de la recherche. Jean-Louis Monin a été entendu et approuvé devant ce comité. Nous avons bien respecté la procédure. Nous pourrions revoir les statuts si le CSUG évolue dans son fonctionnement. Aujourd'hui, je vous invite à vous prononcer sur cette proposition. Nous inviterons Jean-Louis Monin à présenter le bilan à 5 ans de cette SFR, à l'automne, notamment sur les volets formation et recherche, peut-être devant un Cac, puisque le CSUG est à la fois un lieu de recherche et de formation. Les conseillers pourront alors discuter des perspectives du CSUG.

Jean-Louis Monin : le CSUG est un objet que l'on ne connaissait pas avant et il faut s'habituer à manipuler des outils auxquels nous n'étions pas habitués. J'accepte la règle du jeu du rendez-vous pour vous présenter le rapport d'activité.

=> *Appel à candidature février 2021 – Validation par le COPIL restreint avril 2021*

=> *Avis CS Grenoble-INP 12 mai*

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 27 mai 2021 est invitée à donner un avis sur la proposition de direction du Centre spatial universitaire de Grenoble, CSUG, SFR UGA, Grenoble INP, à compter du 1^{er} juillet 2021.

Directeur : Jean-Louis Monin, PR UGA

Approuvez-vous la proposition concernant la direction du CSUG ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	29
Membres représentés	8
Nombre de votants	37
Voix favorables	31
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité des membres présents et représentés, la proposition de direction concernant le CSUG.



UGA
Université
Grenoble Alpes

CDPs

CDPs : évaluation des projets

- ▶ Evaluation des projets CDP financés par l'IdEx UGA, démarrés en 2016 et 2017 basée sur l'expertise du rapport final de chaque CDP.
- ▶ Des experts extérieurs au site UGA proposés par les pôles de recherche seront sollicités.
- ▶ La Vice-présidence recherche et Innovation en proposera une synthèse qui sera discutée en Commission de la recherche du Conseil Académique de l'UGA.
- ▶ Ce rapport, limité en nombre de pages, constitue le rapport final du projet. Il comprend de plus les éléments chiffrés demandés annuellement, au titre de l'année 2020. Il sera rédigé en anglais, fonte Calibri 11, marges de 2 cm, interligne simple. Il restera confidentiel. En complément, un résumé, accessible à un public large, des résultats d'une page est demandé.
- ▶ Demande : mai 2021. Date limite : juin 21. Envoi à des rapporteurs extérieurs, date limite retour : octobre 21. Retour aux porteurs.

CDPs : évaluation des projets

- ▶ Enjeux et problématiques, état de l'art **Maximum 1 page**
Rappeler succinctement les problématiques scientifiques abordées, la démarche scientifique et technique, les objectifs fixés dans le projet. Positionner le projet dans le contexte national et international.
- ▶ Résumé du projet en une page, destiné à être rendu public
- ▶ Qualité : résultats obtenus, verrous technologiques ou méthodologiques levés **Max 2 pages**
Décrire les résultats scientifiques et technologiques obtenus et justifier leur importance. Indiquer les verrous conceptuels ou méthodologiques levés. Le cas échéant, préciser quel objectif n'a pas pu être atteint et en préciser la raison. Il sera fait mention aux publications par leur référence dans la liste de publications.
- ▶ Caractère structurant et interdisciplinarité **Maximum 2 pages**
Décrire précisément et de manière mesurable en quoi et comment le projet a permis de contribuer à la structuration d'une communauté scientifique, au-delà de ce qui aurait pu être fait sans le projet. Décrire la valeur ajoutée qu'a apportée l'interdisciplinarité. Montrer comment chaque discipline impliquée a progressé en termes de connaissances.
- ▶ Rayonnement et visibilité au niveau national et international **Maximum 1 page**
Décrire en quoi le projet a permis de contribuer au rayonnement, à l'attractivité et au développement des relations internationales du site Université Grenoble Alpes. Indiquer quels partenariats académiques, nationaux ou internationaux, et quelles collaborations avec le secteur socio-économique et culturel ont pu être lancés ou développés.
- ▶ Valorisation des produits de la recherche **Maximum 1 page**
Indiquer comment le projet a comporté des actions de valorisation des résultats de la recherche, ou permet d'en envisager dans le futur proche sur la base des avancées du projet à ce jour. Il sera fait mention aux transferts au monde socioculturel et/ou aux brevets/licences/etc. ou déclarations d'invention par leur référence dans la liste annexée.

Processus de discussion

GT de la CR sur accompagnement des projets de recherche a travaillé sur des propositions pour la suite des CDPs. Invitation des directions de pôle, des porteurs de CDPs.

Compte-rendu de ce travail en CR le 24 mars

Discussion d'un cadrage en VPR&I le 9 avril, en CR le 29 avril

Discussion de ces propositions avec les directoires des pôles le 7 mai

Discussion du schéma global et de l'AMI CDTools en CR le 27 mai

Deux appels

Appel CDTools pour structures/communautés ayant réalisé des projets scientifiques multi-laboratoires, inter-pôles, interdisciplinaires (notamment avec les SHS) et aboutis en termes de résultats scientifiques inter-disciplinaires publiés (selon la pratique de la communauté en question). A priori, les CDPs actuels vérifient ces critères.

Le dispositif CDTools vise à fournir les moyens humains, scientifiques, techniques et administratifs, permettant d'ancrer ces actions dans la durée et dans une politique de site.

CDProjects : Le dispositif reconduit, dans les grandes lignes, le dispositif CDP précédent et vise exclusivement à l'émergence de nouvelles thématiques de recherche interdisciplinaires et des communautés associées.

CDTools, CDPs : budgets

Budget total projeté 14 M€

CDTools

Budget total indicatif : 7-8 M€. Moyens thèse, post-doc, personnel appui, fonctionnement, équipement.

Budget par CDTools entre 250 k€ et 1 M€ (affiché dans AMI, 1 M€ exceptionnel, réduction / CDP, ressources propres), y compris le reliquat éventuel de la première période.

CDProjects

Budget total indicatif : 6-7 M€. Moyens thèse, post-doc, personnel appui, fonctionnement, équipement.

Budget par CDP entre 750 k€ et 1,5 M€.

Pas de soumission du même projet aux appels CDTools puis CDP.

Critère : qualité

Le **document scientifique** explicitera les éléments suivants qui seront autant de sous-**critères** :

Ancrage dans une stratégie scientifique à l'échelle de l'UGA,

Création ou renforcement d'une dynamique collaborative pérenne,

Ambition des questions scientifiques posées pour les différentes disciplines impliquées,

Degré d'originalité du projet du point de vue scientifique et méthodologique,

Bonne définition de la nature (théorique, pratique, technologique, scientifique, méthodologique) des résultats attendus,

Le positionnement scientifique du consortium,

Le positionnement méthodologique du consortium,

Vision de l'interdisciplinarité et apport pour chaque discipline impliquée, en quoi le projet permet l'avancée des connaissances pour chacune d'entre elles.

Critère : impact

Le **document scientifique** explicitera les éléments suivants qui seront autant de sous-critères :

Importance de la contribution à la réponse à des enjeux sociétaux majeurs,

Qualité de la diffusion des résultats scientifiques et méthodologiques vers le milieu académique

Qualité de la diffusion des résultats scientifiques et méthodologiques vers la société,

Renforcement de la position de l'UGA dans les éventuelles stratégies nationales,

Renforcement des collaborations internationales de l'UGA,

Contribution à la formation à l'UGA,

Valorisation des résultats de recherche déjà obtenus et à obtenir dans la nouvelle période.

Potentiel d'utilisation large et de mutualisation des outils et méthodologies développés, le cas échéant en lien avec les plates-formes technologiques de l'UGA,

Perspectives d'auto-financement du projet à terme.

Critère : implémentation

Le **document scientifique** explicitera les éléments suivants qui seront autant de sous-critères :

Gouvernance : cohérence par rapport aux ambitions du projet, capacité à tenir les ambitions et objectifs, parité,

Faisabilité, gestion des risques,

Articulations avec les instances translaboratoires (LabEx, SFR, FR, etc.) et autres structures de l'UGA,

Prise en compte des éventuels financements par les stratégies nationales,

Engagement dans l'évaluation de la trajectoire carbone sur la durée du projet. Engagement à ce que chaque participant évalue, en cours de projet, sa contribution au bilan carbone.

Jury CDP

Le jury comportera une représentation

- (i) des directoires de chaque pôle ;
- (ii) de la VPR&I ;
- (iii) VP recherche en SHS, CM santé ;

Son fonctionnement respectera les directives générales issues du GT sur la déontologie des AàP.

Processus de sélection CDTools

Date	Qui	Quoi
29/04/21	CR	Validation des grands principes : objectifs et critères. Préconisation du calendrier ci-après.
12/05/21	Directoire élargi / CoPil	Validation des modalités de l'AMI, des critères, et des grandes lignes du processus
27/05/21	CR	Validation des grandes lignes du processus et du lancement de l'AMI CDTools
28/05/21		Lancement de l'AMI
28/06/21		Date limite de soumission des intentions de projet (4 pages)
07/07/2021		Exposé public (modalités à affiner présentiel/distanciel)
A la suite		Retour aux porteurs
03/09/21	Directoire élargi / CoPil	Validation de l'AàP CDTools
A la suite		Lancement de l'AàP CDTools
Fin septembre		Deuxième exposé public ?
Fin octobre 21		Date de soumission des projets
Janvier 22		Audition des porteurs de projet par le jury
Fin janvier 22		Labellisation

à valider ce jour



DISCUSSION

Pierre Hily-Blant : je suis très content de voir l'évolution sur les budgets et de voir un point de trajectoire d'autofinancement.

Marie-Bernadette Lepetit : est-ce que le délai n'est pas trop court d'ici fin juin ? Les personnes qui n'ont pas d'idée toute prête et définie n'auront pas assez de temps. Serait-il possible de décaler à fin juillet ?

Hervé Courtois : l'exposé public en juillet ne consiste pas à arriver avec un projet complet, calé et prêt à être soumis. Il s'agit d'arriver avec quelques idées qui ont pu être discutées au sein d'un groupe ou qui peuvent être issues d'un CDP en cours avec des perspectives d'évolution sur les travaux menés. Il est important qu'il y ait du temps entre l'exposé public et la date limite du dépôt de projet qui sera soumis à expertise.

Marie-Bernadette Lepetit : la prématuration est une phase importante. Ce genre de projets, dans la manière dont ils sont conduits, sont adaptés aux personnes qui ont des projets prévus à l'avance et qui peuvent vraiment candidater. Ceux pour qui l'AàP va avoir pour effet de déclencher une prématuration, les délais sont toujours trop courts pour qu'ils puissent candidater. Je plaide pour que l'on laisse à de nouveaux projets la possibilité de se créer grâce à un AàP qui offre d'autres perspectives.

Pierre Hily-Blant : il ne faut pas perdre de vue que l'on a, d'un côté, CDTools et, de l'autre, CDProjects. Dans les critères du CDTools il est demandé au porteur d'avoir une vision assez précise des outils d'interdisciplinarité, inter-pôles qu'il y a sur le site etc. L'AMI doit permettre à ces personnes, qui seraient des nouveaux venus mais qui ont déjà une communauté, d'apporter des éléments pour la constitution du projet. L'esprit est de créer le CDProjects à part pour permettre à des nouveaux venus de ne pas être en compétition frontale avec les équipes et projets déjà existants. Les communautés établies sont concernées par les CDTools alors que les nouvelles communautés sont concernées par les CDProjects ; ici il est question des CDTools.

Hervé Courtois : l'appel CDP sera lancé en donnant du temps. On peut envisager de laisser 2 mois entre l'appel et l'exposé public.

Marie-Bernadette Lepetit : il faut annoncer très longtemps en avance les projets.

Hervé Courtois : je verrais bien un appel CDP lancé en octobre et prévoir un exposé public en décembre ou janvier.

Thierry Forveille : est-ce que la réponse à l'AMI est obligatoire pour déposer un projet.

Hervé Courtois : ce n'est pas obligatoire mais ce sera bienvenu.

Gilles Debizet : la question du calendrier est nécessaire pour créer deux temps différents pour permettre l'émergence de projets à l'abri de la concurrence des projets existants. Quand je regarde la fiche de l'AMI, il y a une rubrique « qualité du projet », mais ce n'est pas à ce stade que l'on jugera de la qualité du projet. Ce terme introduit des confusions. Est-ce que le retour aux porteurs sera un document unique formulé par les pôles concernés par les CDP ? Va-t-il prendre une forme orale ou écrite ? Je verrais un intérêt à ce qu'il soit unique pour que les pôles ne viennent pas donner des consignes différentes et contradictoires aux projets déjà présentés.

Hervé Courtois : je vois l'intérêt de ta remarque. On discutera avec les pôles de ce qui sera possible. L'idée est qu'un document unique avec le retour des pôles aux porteurs se fasse entre le 7 et 14 juillet. Concernant le critère qualité, les collègues vont s'attendre à ce que les différents sous-critères soient traités au niveau du projet final. Il est vrai qu'au niveau de l'intention de dépôt on est très préliminaire et on n'attend pas une réponse à tous les sous-critères. On peut essayer d'assouplir cette rubrique.

Pierre Hily-Blant : est-ce que le calendrier paraît tenable aux porteurs de CDP ? Avez-vous eu vent de personnes potentiellement intéressées qui n'avaient pas de CDP jusqu'à présent ?

Hervé Courtois : nous n'avons pas discuté avec les porteurs de CDP récemment ; je pense qu'ils sont dans les starting-blocks depuis 6 mois, dans l'attente et prêts.

Ce texte d'AMI et cet exposé sont une opportunité de faire un crash test de leurs idées. On veut quelque chose de rapide sur 5 pages. Même ceux qui n'ont pas bcp réfléchi peuvent rédiger quelques pages. Il faut le voir comme une opportunité pour défendre des idées, avoir des retours, questions, critiques pour faire murir leur projet avant dépôt. On verra comment cela se passe le 7 juillet. On peut envisager de faire une nouvelle séance d'exposé public en septembre ou octobre avec une mise à jour ou pas de la fiche de l'AMI. C'est une question que l'on pourra se poser collectivement avec les porteurs en juillet.

Question soumise au vote

La CR donne un avis favorable :

- Au schéma global des AàP CDTools et CDP,
- Au lancement de l'AMI CDTools.

Le calendrier et les critères CDTools tels que définis aujourd'hui seront revus avant le lancement de l'AàP.

Approuvez-vous le schéma global des AàP CDTools et CDP et le lancement de l'AMI CDTools ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	29
Membres représentés	8
Nombre de votants	37
Voix favorables	32
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le schéma global des AàP CDTools et CDP et le lancement de l'AMI CDTools.



**Approbation
relevé de décisions
CR plénière – 29 avril 2021**

Le relevé de décisions de la séance plénière de la commission recherche du 29 avril 2021 est mis au vote des conseillers.

Approuvez-vous le relevé de décisions de la CR plénière du 29 avril 2021 ?

Alan Chauvin : il me semble que nous étions d'accord pour avoir une discussion en CR de l'évaluation des critères relatifs à la répartition des ADR. Ce n'est pas ce que je vois dans le compte rendu.

Hervé Courtois : les critères pour l'attribution des allocations est une compétence du conseil des études doctorales. La CR peut se saisir et transmettre un message au conseil du CED mais cela ne fait pas partie des compétences de la CR. On peut en discuter à l'automne (octobre ou novembre) et avoir une délibération de la CR sur le sujet. Par ailleurs, il est possible que l'on ait un volume de thèses supplémentaires par la LPR, pour une grande partie, fléchées SHS. Il faudra voir si on veut avoir une politique incitatrice au niveau de la communauté des SHS.

Julie Sorba : le renouvellement de la direction du GIN a été approuvé lors du précédent mandat mais je n'ai pas trouvé trace dans les archives de la CR sur l'intranet.

Véronique Boudaud : la liste des structures de recherche à évaluer par l'HCERES a été validée par la CR en mai 2019. Tous les dossiers de ces structures ont été mis préalablement à disposition des conseillers de la CR. Certaines unités de recherche, comme le GIN, avaient validé et inscrit dans leur dossier HCERES le nom du directeur ou de la directrice pour le nouveau contrat quinquennal.

Hervé Courtois : c'est la raison pour laquelle certaines unités vous sont présentées sans que l'avis de la CR concernant la direction soit demandé.

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM. Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	29
Membres représentés	8
Nombre de votants	37
Voix favorables	36
Voix défavorables	0
Abstentions	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance plénière de la commission recherche du 29 avril 2021.



Bilan appel IRGA

IRGA 2021

Agenda IRGA 2021

- ▶ Constitution d'un groupe de travail de la Commission de la Recherche de l'UGA pour discuter des AàP recherche de l'IdEx
- ▶ 10 octobre 2020 : retour du GT de la CR de l'UGA
- ▶ 12 novembre 2020 : proposition en CR UGA
- ▶ 19 novembre 2020 : VPR&I
- ▶ 4 décembre 2020 : CoPil IdEx
- ▶ Date de publication de l'appel : 4 décembre 2020
- ▶ Ouverture du site de soumission : début janvier 2021
- ▶ Date limite de soumission : 28 janvier 2021 – 13 h.
- ▶ Publication des résultats : 12 mai 2021

Un appel à projets annuel unique

- ▶ 1 appel à projets unique regroupant IRS, ISP et Innovation Grant
- ▶ Offre une vision complète des AàP recherche de l'IdEx hors CDP
- ▶ 4 dispositifs
 1. Nouveaux arrivants
 2. Projets exploratoires et émergents
 3. Innovation par pré-maturation avec possibles partenariats entreprises
 4. Internationalisation de la recherche
- ▶ Un même porteur ne peut déposer qu'un seul projet tous dispositifs confondus. Tous les volets sont accessibles aux laboratoires des pôles de recherche de l'UGA, incluant les UMRs de l'USMB ayant le CNRS comme tutelle. Les volets 3 et 4 sont de plus accessibles aux instituts de la DRT du CEA Grenoble.

Projets nouveaux arrivants

Critère	Éléments d'appréciation
Qualité du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence du plan de travail (collaborations, moyens...) avec les objectifs du projet. - Pour le pôle PEM, pour l'attribution d'une ADR, il sera tenu compte de la qualité du projet de thèse, de son impact potentiel et de sa faisabilité.
Aspect collaboratif	Le projet doit faire état d'une collaboration, disciplinaire ou pluridisciplinaire au sein de l'UGA, pas nécessairement externe au laboratoire mais doit impliquer une unité de recherche différente de celle dans laquelle le candidat a poursuivi sa recherche doctorale ou post-doctorale.
Autres financements	Les financements dont bénéficie le porteur de projet par ailleurs, ou qui sont usuellement accordés pendant la durée du projet, seront pris en compte dans le processus de sélection. Les projets ne bénéficiant d'aucune autre source de financement seront favorisés.

Projets exploratoires et projets MIAI

Critère	Éléments d'appréciation
Qualité du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Originalité au-delà de l'état de l'art national et international, - Renouvellement méthodologique - Ambition scientifique et/ou technologique des objectifs
Faisabilité du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation des moyens humains et méthodologiques aux objectifs du projet, - Analyse et remédiation des risques <p>Si Pack 2 : cohérence entre le projet de recherche doctorale et le projet global.</p>
Impact du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Emergence de la thématique - Importance des résultats scientifiques et/ou technologiques attendus par rapport à l'état de l'art - Stratégie de dissémination - Contribution au développement de l'excellence scientifique et de l'innovation technologique - Renforcement du potentiel de dépôt de projets nationaux ou européens

De plus, les projets du Pack IA devront s'inscrire dans un des axes de l'Institut MIAI Grenoble Alpes (voir miai.univ-grenoble-alpes.fr/recherche). Des projets transverses à ces axes ou portant sur des thématiques autres mais avec un ancrage important en IA peuvent toutefois être déposés.

Projets d'innovation par pré-maturation

Critère	Éléments d'appréciation
Qualité du projet	Qualité scientifique. Potentiel de valorisation et de transfert. Crédibilité de la démarche proposée, cohérence et efficacité du plan de travail.
Financement et impact	En cas de cofinancement par un partenaire, pertinence du partenariat et gouvernance du projet. Effet levier.
Eligibilité	En cas d'innovation technologique, niveau de maturité au démarrage ≤ 3 .
Autres éléments d'appréciation	Liens avec CDP et SHS

Projets internationaux

Critère	Éléments d'appréciation
Qualité du projet	Qualité scientifique du projet, son impact potentiel et sa faisabilité
Partenariat	<ul style="list-style-type: none">- Intérêt et ambition du partenariat : qualité de l'université, nombre de co-publications, nombre de projets co-portés- Niveau d'implication du partenaire,- Complémentarité du partenaire,- Effet levier du partenariat pour le laboratoire en termes de stratégie internationale.

Modalités générales

- ▶ Toutes les intentions de projets sont éligibles, **sans quota** par laboratoire. Seules les activités des laboratoires des pôles de recherche de l'UGA seront financées.
- ▶ La sélection des **projets inter-pôles** sera instruite par une commission spécifique issue de la VPR&I en configuration élargie de l'UGA, complétée par des représentants de la Commission de la Recherche de l'UGA.
- ▶ En cas de demande d'ADR, l'École Doctorale cible sera sollicitée par le pôle.
- ▶ Les projets portés par des personnes qui proposent un **retour à la recherche** seront instruits en prenant en compte leur situation particulière.
- ▶ En cas de **seconde soumission** d'un même projet, le rapporteur devra prendre en compte les évaluations de l'année précédente en plus de celles de l'année en cours et décrire les modifications apportées au projet.
- ▶ Dans le cadre de la **politique environnementale** de l'UGA, chaque porteur de projet est invité à démontrer qu'il a analysé les impacts potentiels de son projet sur l'environnement.
- ▶ La **stratégie de diffusion et de valorisation des résultats** sera prise en compte, notamment en ce qui concerne le choix des congrès, des revues nationales et internationales. Par ailleurs, le dépôt des articles et des manuscrits rédigés dans une base ouverte telle que HAL sera obligatoire.
- ▶ Chaque pôle organisera sous la forme de son choix un **retour argumenté et constructif** sur chaque proposition, retenue ou pas. Chaque pôle organisera une **restitution des résultats de l'appel** à projets de l'année et d'avancement des projets en cours.

**Proposition de labellisation IRGA 2021,
nouveaux arrivants, exploratoires
émergents**

Evolution du nombre de propositions

	AGIR		AGIR			IRS				IRGA NA-PEE
Pôle	2013	2014	Pôle	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CSVSB	65	60	CBS	46	37	41	37	26	32	53
MSTIC	51	55	MSTIC	35	38	32	31	41	39	38
SMINGUE-TUE	36	41	PAGE	58	34	43	54	36	22	36
SMINGUE-SPI+MNP	88	102	PEM	78	61	70	40	35	41	36
SHS	12	11	PSS	18	18	35	29	27	23	26
			SHS	21	16	31	20	36	26	24
Sous-total POLE	252	269	Sous-total POLE	256	204					
PEPS	75	41	PEPS	52	46					
Total général	327	310	Total général	308	250	252	211	201	183	213

Nouveaux arrivants : attribution

Pôle de recherche PRINCIPAL	Fonctionnement / investissement (€)		Nombre de supports ADR		Nombre de projets
	Attribué	Demandé	Attribué	Demandé	Retenus/déposés
CBS	58 000	357 325		-	6 / 13
MSTIC	65 000	132 180		-	7 / 7
PAGE	54 000	116 256		-	5 / 5
PEM	81 380	346 310	3,0	14,0	5 / 17
PSS	37 000	132 825		-	2 / 5
SHS	39 500	105 241		-	5 / 7
TOTAL	334 880	1 190 137	4,0		30 / 55
Taux de sélection	28%		21%		55%

1 dossier NA financé hors enveloppe IRGA (projet COPRA : 7 400 €)

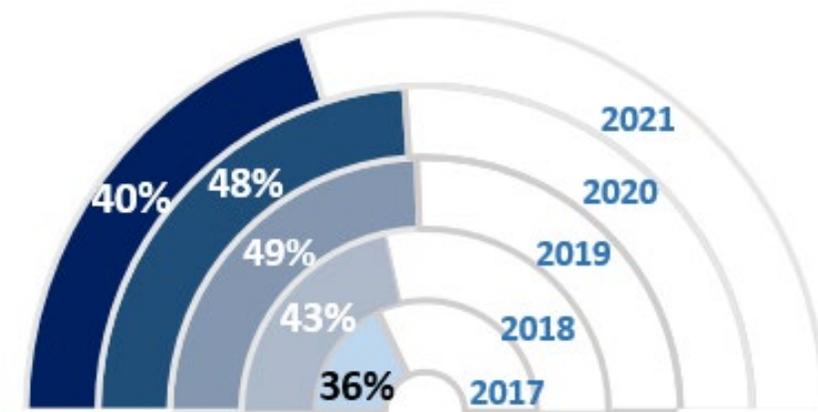
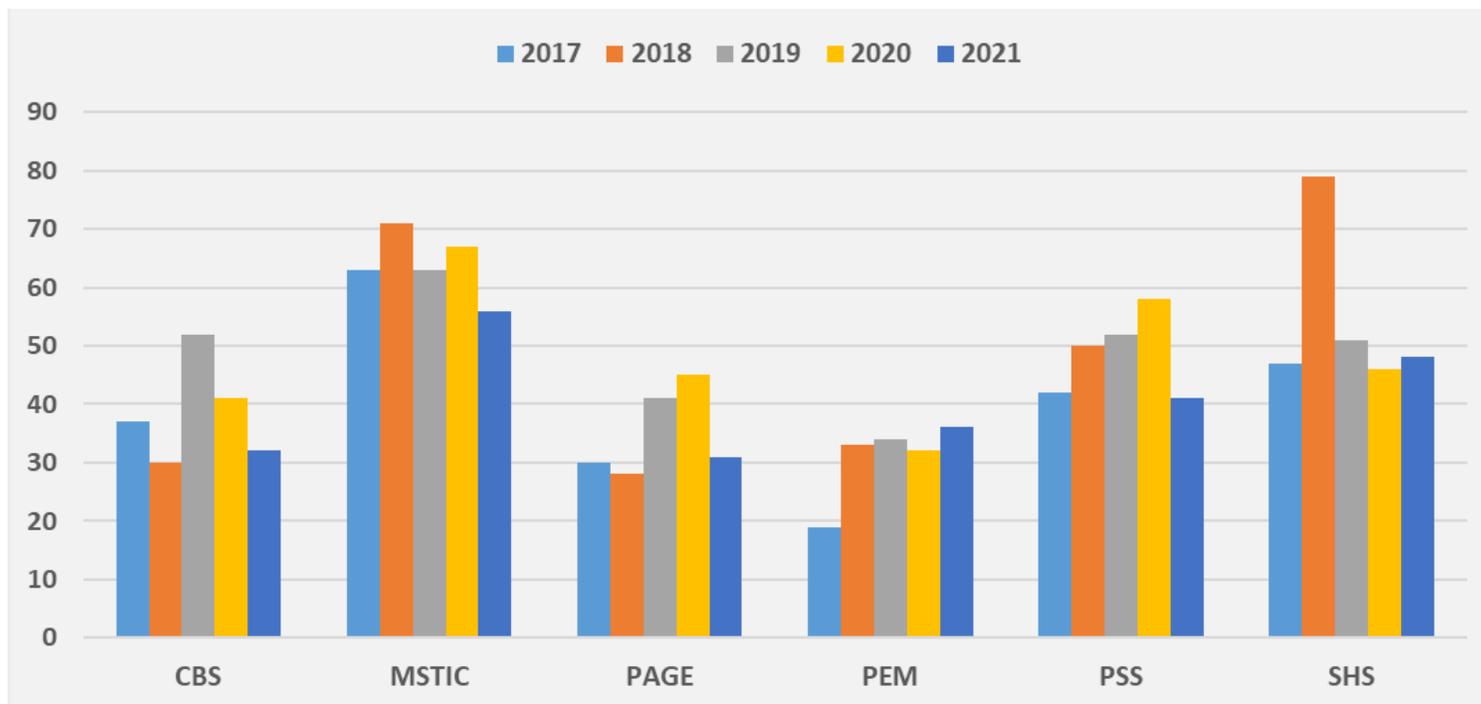
Exploratoire-émergent : attribution

Pôle de recherche PRINCIPAL	Fonctionnement/ investissement (€)		Mois de post-doctorants		Supports ADR		Total (€)		Retenus / déposés
	Attribué	Demandé	Attribué	Demandé	Attribué	Demandé	Attribué	Demandé	
CBS	140 000	1 034 500			4	21	140 000	1 034 500	11 / 40
MSTIC	94 000	534 460	24	72	5	23	184 000	804 460	12 / 31
PAGE	81 000	635 355	0		3	14	81 000	635 355	6 / 30
PEM	201 960	472 720			3	14,5	201 960	472 720	9 / 20
PSS	83 500	408 980	18	66	3	10	151000	656 480	9 / 21
SHS	43 500	296 900	36	126	3	9	178 500	769 400	8 / 17
TOTAL	643 960	3 382 915	78	264	21	91,5	936 460	4 372 915	55 / 159
Taux de sélection	19%		30%		23%		21%		35%

2 projets soutenus sur le dispositif inter-pôles (9 000 €)

Evolution du taux de succès NA et PEE

Par pôle



Tous pôles confondus

Processus IRGA-PEE inter-pôles

Première étape de validation du caractère inter-pôles.

Deuxième réunion de revues des propositions des pôles. Bilan très positif du travail inter-pôles en amont.

Discussion des projets très bien évalués par un ou deux pôles, que le pôle principal propose de financer. Deux compléments de budget proposés.

Acronyme du projet	Titre du projet	Porteur de projet	Laboratoire porteur	Partenaires du projets	Pôle de recherche PRINCIPAL	Pôles secondaires	BUDGET : Proposition de financement du POLE	MOYENS DEMANDES	Soutien au titre des projets inter-pôles
IAB@R	Intelligence Artificielle, Biais et Acceptabilité dans le Recrutement	MARTIN LACROUX Christelle	CERAG	LJK	PSS	MSTIC	PSS : 13 000 € MSTIC : 5 000 €	27 300 € (PEE)	5 000 €
PREFABS	Extraction et analyse des phrases PREFABRIQUÉES de l'Oral	TUTIN Agnès	LIDILEM	LIG	SHS	MSTIC	SHS : 12 mois de post-doc. + 1250 € MSTIC : 0	9 980 € + 24 mois de post-doc. (PEE)	4 000 €

Focus sur les projets inter-pôles

AaP	DOSSIERS INTER-POLES	
	Retenus/non retenus	Dont co-financés par 2 pôles
IRS 2017	17 / 36	3
IRS 2018	19 / 39	2
IRS 2019	22 / 26	5
IRS 2020	13 / 20	4
Moyenne IRS	38%	
IRGA 2021	16/23	4 + 2 grâce à soutien complémentaire
IRGA 2021	41%	

**Retour d'expérience IRGA 2021,
nouveaux arrivants, exploratoires
émergents**

Retour d'expérience (NA et PEE)

▶ Des points positifs :

- Qualité des projets,
- AaP populaire, schéma important pour la communauté, sentiment d'appartenance,
- Cohérence du dispositif,
- Pertinence de l'étape de validation du caractère inter-pôles des projets, constat que les projets inter-pôles ne sont pas maltraités.

▶ Mais :

- Un calendrier trop contraint,
- Traitement des liens d'intérêt chronophage et source de complications,
- Un fort taux de pression malgré le regroupement des dispositifs,
- Les difficultés dans la recherche d'experts,

Pistes d'amélioration (NA et PEE)

- ▶ **Calendrier** : Avoir un calendrier plus étalé
- ▶ **Taux de pression**
 - Rétablissement des quotas/laboratoire ?
 - Maintien du Pack 3 au vu des moyens disponibles (SHS et PSS) ?
 - Mieux cibler l'appel émergents-exploratoires et prise de risque par rapport aux projets CDP plus structurants ou ANR sur l'excellence.
 - Mieux préciser la signification d'inter-pôles
- ▶ **Critères** : obligation de partenariat des nouveaux arrivants mis en question par certains pôles
- ▶ **Travail d'évaluation**
 - Pour alléger le travail, évaluer les Pack 1 par des experts internes (plus faible enjeu),
 - Mettre en place un outil permettant à chacun d'accéder facilement aux projets antérieurs (retenus/non retenus et moyens attribués par dispositif),
 - Compléter les informations dans le dossier : thèses encadrées, financements obtenus, notamment par employeur des nouveaux arrivants,

DISCUSSION

Julie Sorba : le taux de succès à 55% pour les nouveaux arrivants est très bas ; le GT avait fait passer comme message, qu'à partir du moment où le projet du nouvel arrivant s'inscrivait bien dans l'écosystème et la politique scientifique de site, on était favorable à ce qu'il y ait un taux de succès assez élevé. Peut-on avoir une explication sur ce taux ?

Hervé Courtois : il faut considérer les projets pour lesquels les porteurs bénéficient déjà d'un soutien financier. Dans certains organismes, un budget de démarrage est prévu de façon quasi systématique. Cet aspect a été pris en compte par les pôles. En outre, certains pôles ont jugé qu'il était important de soutenir prioritairement les enseignants-chercheurs. Par ailleurs, le porteur peut soumettre son projet durant 2 années.

Anne Bartel-Radic : au pôle PSS, le taux était particulièrement bas mais il y a une réalité par rapport à l'ensemble du budget très contraint. Si on acceptait 100% des dossiers « nouveaux arrivants », cela couvrirait chaque année tout le budget du pôle. Nous incitons les jeunes collègues à candidater dès leur 1ère année pour pouvoir bénéficier des recommandations, améliorer leur projet et redéposer l'année suivante. Notre investissement doit pouvoir servir au mieux.

Erica De Vries : le pôle SHS a la même démarche. On donne l'occasion aux porteurs de profiter des retours pour améliorer leur projet pour l'année suivante. C'est une tâche difficile pour les nouveaux arrivants de déposer un projet dès la première année.

Hervé Courtois : c'est la raison pour laquelle on a placé le curseur des nouveaux arrivants à 3 ans pour qu'ils aient le temps de se préparer au dépôt de leur projet.

Thierry Forveille : j'ai une remarque sur ce qui a été dit concernant la lourdeur de l'évaluation inter-pôles par rapport aux enjeux. On a distribué un peu moins de 10 k€ et le coût consolidé des 2 réunions inter-pôles, en considérant le temps de travail ramené au coût employeur avoisine probablement ces 10 k€. Ce n'est pas un bon rendement.

Hervé Courtois : Nous sommes d'accord. Le premier intérêt de la démarche a été de vérifier la robustesse de la procédure d'évaluation par les pôles. Pour l'année prochaine, nous pourrions peut-être préparer la séance un peu plus en amont et cibler un petit nombre de projets à discuter.

Frédéric Chandezon : le projet nouvel arrivant doit intégrer une collaboration. Il faut du temps pour un nouvel arrivant de se construire un réseau. Ne faudrait-il pas relâcher le critère en indiquant que c'est un plus dans l'évaluation mais pas une condition sine qua non ?

Hervé Courtois : l'idée est d'avoir une collaboration en dehors de son laboratoire mais, pour quelqu'un qui vient de l'extérieur, la collaboration peut se faire dans son équipe. Pour un enseignant-chercheur local, bien implanté dans son milieu, on demande qu'il fasse un effort pour trouver une collaboration extérieure.

Gilles Debizet : si les montants sont modestes, on peut se demander si cela vaut la peine d'aller chercher des experts externes. Concernant l'objectif de rééquilibrage, dans la présentation il n'y a pas d'argumentation sur le rééquilibrage par rapport aux appels nationaux. Est-ce que les pôles ont tenu compte du fait que certaines communautés peuvent avoir de grandes difficultés à obtenir des financements externes ? Au sein même d'une discipline, certains sujets peuvent être très difficilement finançables que ce soit par des ANR, des projets européens ou des contrats industriels. L'accompagnement est également un enjeu clé, a-t-on le temps d'en discuter aujourd'hui ?

Sophie Achard : le pôle MSTIC a pris en compte les financements arrivés par ailleurs comme les CDP et MIAI. Il était précisé dans l'appel que les porteurs devaient mentionner s'ils bénéficiaient d'autres financements. On en a tenu compte. Concernant l'accompagnement, un retour argumenté a été transmis aux porteurs. Nous avons expliqué pourquoi le projet a été retenu ou non. Nous recevons actuellement des demandes des porteurs qui souhaitent avoir des compléments sur les retours qui leur ont été transmis.

Pascal Mossuz : le pôle CBS a pris en compte les financements déjà obtenus par les porteurs mais, quant à savoir évaluer la facilité ou difficulté d'obtenir d'autres financements, cela me semble compliqué. Il faudrait définir des outils. Le danger est que l'on ne puisse pas juger tous les sujets de la même façon. Concernant l'accompagnement, on a identifié sur chaque projet un rapporteur référent qui doit faire le lien avec les demandeurs, notamment ceux qui ont été refusés et qui veulent davantage d'explications. C'est un travail lourd et qui peut nous mettre en difficulté. Cela peut générer des situations difficiles. Il faut penser à protéger les membres des commissions qui évaluent tous les dossiers et qui peuvent subir certaines pressions de collègues.

DISCUSSION

Erica De Vries : en raison de la gestion des liens d'intérêts (qui implique d'avoir une certaine distance) et de tous les soins apportés autour du processus, in fine, les membres des comités ne sont pas experts sur le sujet des projets. Comment pourrait-on le formaliser ? Un rééquilibrage par rapport à des sujets et des méthodes peut être souhaitable mais compliqué à gérer au niveau des commissions.

Guillaume Bachelier : pour PEM, il nous est arrivé en cours de processus d'évaluation de découvrir que certains porteurs avaient un financement externe.

Nicolas Retière : concernant l'obligation de partenariat pour les nouveaux arrivants, ce critère n'a pas été différenciant pour PEM. Il a conduit à pas mal d'interrogations de la part des DU lors de la transmission de l'appel. Par ailleurs, ce critère a conduit les nouveaux arrivants, dont la grande majorité, si ce n'est la totalité, viennent de l'extérieur, à construire, à tout prix, un partenariat pour maximiser leurs chances de succès. Ce partenariat n'avait bien souvent pas de plus-value intéressante pour eux et paraissait un peu artificiel. Il faut réfléchir à ce critère pour qu'il ne vienne pas alourdir les tâches des déposants sur des projets déjà assez lourds à porter.

Pascal Perrier : j'ai le sentiment que le GT a complètement raté ses objectifs. Dans la réflexion du GT, on a profondément réfléchi à l'intérêt des AàP. On a voulu s'inscrire pour dire que la politique de l'appel à projets local n'était pas satisfaisante telle qu'elle avait été menée ces dernières années en abondant toujours et uniquement dans l'excellence. On s'était posé la question de stopper les appels, d'attribuer systématiquement - par exemple pour chaque nouvel arrivant - une bourse de thèse ou une enveloppe à son arrivée. Finalement, on a conclu que ce n'était pas la bonne solution de suivre cette procédure. On s'est dit que les AàP étaient un moyen de favoriser les collègues. On a tous insisté sur la notion de bienveillance de l'AàP. Un jeune arrivant qui a dû passer par toutes les arcanes des processus de sélection a obtenu une validation de son projet de recherche. L'AàP est constructif si cela incite le nouvel arrivant à regarder autour de lui et à s'associer. Certes, cela peut être un peu artificiel, c'est dommage, mais en tout état de cause, on s'attendait à 90% de réussite. On n'a pas atteint nos objectifs. À l'écoute des retours des pôles, on n'a pas perdu nos mauvaises habitudes dans le traitement des AàP. C'est la sélection qui s'est à nouveau opérée alors que nous souhaitions bienveillance et construction. L'objectif pour les nouveaux arrivants était de leur donner de l'argent pour les inciter à mettre en place le projet de recherche pour lequel ils ont été retenus.

Concernant la transparence sur le processus de sélection, elle a bien été gérée et c'est une avancée. En attendant les arguments autour du coût, j'ai l'impression que les AàP c'est, soit l'excellence, soit cela n'existe pas. On devrait réfléchir à une autre façon de procéder pour stimuler la recherche que celle des financements récurrents. Pierre Hily-Blant : j'étais surpris de voir que le côté collaboration a été perçu de manière négative alors que c'était vu dans un sens très bienveillant et pour encourager l'implémentation dans un laboratoire. On s'est dit, à de nombreuses reprises, lors du GT que nous étions dans la gestion de la pénurie. La question du rétablissement des quotas par laboratoire pourrait être reformulée par le soutien récurrent et cette question continue d'être légitime.

Laurent Davoust : j'ai une question de cohérence globale sur le traitement des nouveaux entrants. Quand on recrute un nouveau collègue CR ou MCF, on le recrute aussi sur la base d'un projet de recherche. Finalement, on le recrute parce que l'on a été convaincu par son projet de recherche, or, on le lance tout de suite dans un nouveau concours au financement. Pour les nouveaux entrants, je trouve que c'est très lourd alors qu'ils viennent d'arriver et qu'ils ont des cours à monter. Il faudrait faciliter la procédure pour l'intégration des nouveaux entrants et peut-être accorder un budget.

Hervé Courtois : certes on consacre de l'argent à ces appels et on essaye de l'injecter là où c'est le plus utile. On a l'impression que parfois, il peut être utile de laisser mûrir le projet.

Anne Bartel-Radic : au niveau de PSS, les jeunes MCF sont recrutés sur un profil recherche et non sur un projet de recherche. Le collègue arrive et ce qui est une réalité ces dernières années est le besoin d'apprendre à travailler par projet. Ce constat nous a mené à aller vers un apprentissage collectif. Cette année, pour 5 projets déposés, sur les 3 non-retenus, il y en avait 2 pour qui, dans leur manière de rédiger, le COVID n'existait pas. C'était peut-être une vision optimiste lorsqu'ils ont déposé à l'automne.

DISCUSSION

Gilles Debizet : on a maintenu cet appel pour les nouveaux arrivants en considérant qu'il y avait des hétérogénéités fortes d'accueil selon ou au sein même des laboratoires. En entendant les pôles, nombre d'entre eux ont pris en compte les capacités d'accueil dans l'octroi au financement ; je trouve que c'est un progrès par rapport à l'année précédente. Peut-être que chaque pôle pourrait examiner dans le détail les raisons pour lesquelles les projets n'ont pas été retenus. Je ne suis pas sûr que l'excellence ou la qualité aient été les critères filtrants, ce n'est pas ce que j'entends pour les nouveaux arrivants.

Hervé Courtois : un certain nombre de projets n'ont pas été retenus car d'autres financements existaient par ailleurs. De plus, un certain nombre de projets seront réorientés sur d'autres financements. Il serait intéressant de refaire un bilan pour mesurer les doubles échecs. Les pôles sont particulièrement attentifs aux projets qui sont resoumis l'année suivante.

Pierre Hily-Blant : il y a une dimension formation à l'AàP. Cette dimension apprentissage au montage de projet justifiait pour nous l'appel nouvel arrivant. Par contre, il y a des disparités parce que chez PSS, les MCF sont recrutés avec un profil recherche et non sur un projet de recherche.

Hervé Courtois : si on veut lancer un appel IRGA 2022 en octobre pour laisser plus de temps aux porteurs et relaxer le travail des pôles, on devrait valider un appel en septembre. On relancera la discussion en septembre en essayant de vous proposer un document d'AàP en prenant en compte les retours d'expérience et la discussion.

IRGA 2021, innovation

Composition du Jury Innovation

- ▶ **Présidente du Jury** : Gaëlle CALVARY, Vice-Présidente adjointe Valorisation, UGA
- ▶ **Personnalités extérieures**
 - Diego FERNANDEZ, Ville de Grenoble
 - David GAL REGNIEZ, Minalogic
 - Vincent MAZAURIC, Schneider Electric
 - Carole SILVY, SATT Linksium Grenoble Alpes
 - Franck TARPIN, SBT-HUMAN(S) MATTER
 - Vincent TEMPELAERE, ALPAO&EVEON
 - Catherine TRUFFERT, IRIS Instruments
- ▶ **Représentants des institutions partenaires de l'IDEX Université Grenoble Alpes**
 - Clément AUBERT, CNRS
 - Philippe BROUN, Inria
 - Thierry FAUG, INRAE
 - Patrice MARCHE, Inserm
 - Henri-Marc MICHAUD, INPG Entreprise SA
 - Mariana TSymbrovska, Floralis
 - Daniel VELLOU, CEA

Dossiers déposés et demandes de financement

- ▶ 23 dossiers déposés, répartition par pôle de recherche/CEA :

Nombre de dossiers	Pôle de recherche	Fonctionnement/ Investissement	Post-doctorants	Personnels cadre en appui à la recherche	Technicien en appui à la recherche	Coût RH demandé	MONTANT TOTAL demandé (en €)
8 dossiers	CBS	254 860	42 mois	30 mois	36 mois	344 500	599 360
3 dossiers	MSTIC	39 360	18 mois	36 mois		187 500	226 860
1 dossier	PAGE	24 000			18 mois	43 500	67 500
4 dossiers	PEM	148 500	30 mois	6 mois		132 500	281 000
4 dossiers	PSS	189 752	12 mois	12 mois	12 mois	114 000	303 752
2 dossiers	SHS	101 435	18 mois			67 500	168 935
1 dossier	CEA-DRT	50 000				0	50 000
23 dossiers	Total	807 907	120 mois	84 mois	66 mois	889 500	1 697 407

- ▶ Affectation de 2 évaluateurs par projet
- ▶ Déclaration des liens d'intérêt

Résultats de l'évaluation

Pôle	Liste Principale	Liste Complémentaire	Non Classés	Nombre de dépôts	Taux de succès
CBS	1	2	5	8	13%
MSTIC	1	1	1	3	33%
PAGE			1	1	0%
PEM	2	2		4	50%
PSS	1		3	4	25%
SHS		1	1	2	0%
CEA-DRT			1	1	0%
Total	5	6	12	23	22%
Femmes (11 dépôts)	2	2	7		
Hommes (12 dépôts)	3	4	5		

► Incitation aux SHS et à la valorisation des CDP :

- « SHS » : 1 PSS en liste principale + 1 SHS en liste complémentaire
- CDP : 1 projet

Proposition de projets : liste principale

Acronyme du projet	Titre du projet	Porteur du projet	Laboratoire porteur	Pôle principal	Pôle(s) secondaire	Autres laboratoires impliqués (périmètre IDEX)	Partenaire du projet (sigle)
TERG	Overcoming Temozolomide Resistance in Glioblastoma by targeting huntingtin with antisense oligonucleotides	HUMBERT Sandrine	GIN	CBS			
Thingsat	Protocoles de communication longue distance et basse consommation pour l'Internet des objets isolés et pour le "new space".	DONSEZ Didier	LIG	MSTIC	PAGE, PEM	IMEP-LaHC	
CRYOLASLINK	Adhésion de cristaux pour la démonstration d'un instrument refroidi par cryo-refroidisseur laser	NOGUES Gilles	NEEL	PEM			AL-aT (Air Liquide Advanced Technologies)
DENSE	Développement de dispositifs spintroniques ferroélectriques pour applications mémoire, logique post-CMOS et pour l'intelligence artificielle	ATTANE Jean-Philippe	SPINTEC	PEM			
DG	Discovery Games	THOMAS Laetitia	CERAG	PSS			CARLOTTA CAT (Carlotta Cataldi)

Budget

Acronyme du projet		MOYENS DEMANDES	ATTRIBUTION FONCTIONNEMENT/INV.	ATTRIBUTION MOIS DE POST-DOC.	ATTRIBUTION MOIS D'IR	ATTRIBUTION MOIS DE TECH	TOTAL ATTRIBUE
TERG	LP	40 000 € + 12 m. IR (Fonctionnement : 15 000 € souris, 5 000 € publications, 15 000 € prestations, 5 000 € formation)	30 000 €		12 mois		70 000 €
Thingsat	LP	20 000 € + 18 m. IR (Fonctionnement : 9 920 € prestations, 10 080 € stagiaires)	15 000 €		16 mois		68 333 €
CRYOLASLINK	LP	7 500 € + 18 m. P-DOC (Explication : 7 500 € prolongation de 2 mois du contrat de postdoctoral)	7 500 €	16 mois			67 500 €
DENSE	LP	80000 (Fonctionnement : 45 000 € équipement, 30 000 € petits matériel, 5 000 € missions)	70 000 €				70 000 €
DG	LP	35 000 € + 12 m. P-DOC (Fonctionnement : 2 000 € missions, 5 000 € site web, 28 000 € déclinaison)	30 000 €	12 mois			75 000 €

Proposition de projets : liste complémentaire

Classement	Acronyme du projet	Titre du projet	Porteur du projet	Laboratoire porteur	Pôle principal	Pôle(s) secondaire	Autres laboratoires impliqués (périmètre IDEX)	Partenaire du projet (sigle)
LC1	NMR4mAbs	Conception d'outils innovants permettant l'étude RMN à résolution atomique des anticorps thérapeutiques	BOISBOUVIER Jérôme	IBS	CBS			NMR-BIO SAS
LC2	ECHASON	Un échafaudage sonore – ECHASON – pour expérimenter à échelle 1 la conception d'un logement du futur par l'expérience des sonorités.	BALAÏ Olivier	AAU	SHS			LASA, Chaire partenariale d'architecture Habitat du Futur, GAIA
LC3	NPATH-LOW-POWER	Récepteurs innovants large bande multistandards basés sur des mélangeurs N-Path basse consommation (low power)	PODEVIN Florence	RFIC-Lab	PEM		TIMA	
LC4	Viruless	Inhibition de la virulence et restauration de la sensibilité aux antibiotiques chez des pathogènes à Gram-négatif	FAUDRY Eric	IBS	CBS		DPM	
LC5	NanonetOnCMOS	Développement d'un procédé d'intégration 3D sur un circuit de lecture CMOS pour la fabrication de biocapteurs à base de réseaux de nanofils de silicium	TERNON Céline	LMGP	PEM		LTM, IMEP-LaHC	
LC6	SIAME	Surveillance par Intelligence Artificielle des Moteurs Electriques	IOANA Cornel	GIPSA-lab	MSTIC			EDF DTG (EDF Division Technique Générale)

Retour d'expérience IRGA 2021, Innovation

Retours d'expérience sur le jury Innovation

- ▶ Le principe d'une candidature unique fait choisir entre Recherche et Valorisation
- ▶ Préciser les critères d'éligibilité : projets déjà financés dans le passé, candidatures soumises par ailleurs (e.g., prématuration CNRS)
- ▶ Améliorer les dossiers
 - Engager une action d'information, voire de formation, sur le montage de projets afin de préparer au mieux les porteurs, notamment les primo-accédants et SHS
 - Compléter les dossiers avec état de l'art, CV court, plan de gestion des risques, soutien des directeurs de laboratoires et tutelles
- ▶ Préciser les critères d'évaluation
 - Échéance du potentiel de valorisation
 - Adéquation entre le projet et la demande financière
 - Pondérations relatives
- ▶ Processus d'évaluation
 - Composition du jury : les noms d'experts suggérés par les pôles pour le jury Innovation ne doivent pas être sollicités par les pôles eux-mêmes (1 double évaluateur), suggestion de partenariat avec d'autres universités (e.g., UDICE) pour l'évaluation
 - Demander aux experts un interclassement des projets
 - Liens d'intérêt : préciser que les déclarations portent sur l'ensemble des projets et non sur les affectations

IRGA 2021, International

Modalités du volet international, budget

- ▶ Partenariat : Tout partenaire académique étranger est éligible.
- ▶ Financement selon 4 possibilités:
 - Financement IDEX : 0,5 ADR (1 ADR cofinancée par l'UGA et le partenaire),
 - Financement IDEX : 1 ADR (1 ADR financée UGA plus 1 ADR financée par le partenaire),
 - Financement IDEX : Mois de post-doctorat (1 Post-doctorat cofinancé par l'UGA et le partenaire),
 - Financement IDEX : Mois de post-doctorat (1 Post-doctorat financé UGA plus 1 post-doctorat financé par le partenaire).
- Budget d'accompagnement de 10 k€ si le laboratoire ne peut assumer les dépenses liées aux missions nécessaires à la bonne réalisation du projet.
- ▶ Budget de 372 k€

Processus de sélection

- ▶ Analyse d'éligibilité des dossiers avant transmission à l'expertise par la Vice Présidente Relations Internationales
 - **6 dossiers inéligibles pour les motifs suivants :**
dossier incomplet (1 dossier), co-financement du partenaire incertain (4 dossiers) ou thèse financée par la partenaire déjà en cours (1 dossier)

- ▶ Modalités d'expertise des dossiers
 - **Expertise scientifique :** pôles de recherche (possibilité d'externaliser, transmission d'une synthèse au comité international)
 - **Expertise comité international :** expertise interne

- ▶ Pré-sélection des dossiers retenus
 - **Classement des projets par le comité international sur la base des évaluations des pôles et des évaluations du comité international**

Critères d'évaluation de l'AaP

Critères d'évaluation par les pôles

Qualité scientifique du projet / Potentiel d'innovation technologique

Originalité au-delà de l'état de l'art national et international,
Renouvellement méthodologique,
Ambition scientifique et/ou technologique des objectifs.

Faisabilité du projet

Adéquation des moyens humains et méthodologiques aux objectifs du projet,
Analyse et remédiation des risques,
Si Pack 2 ou 3 : cohérence entre le projet de recherche doctorale ou post-doctorale et le projet global.

Impact du projet

Importance des résultats scientifiques et/ou technologiques attendus par rapport à l'état de l'art,
Stratégie de dissémination,
Contribution au développement de l'excellence scientifique et de l'innovation technologique ou sociale au sein de l'UGA,
Renforcement du potentiel de dépôt de projets nationaux ou européens.

Critères d'évaluation par le comité international

Niveau d'implication du partenaire

Complémentarité du partenaire
Ressources engagées au-delà du projet

Intérêt et ambition du partenariat

Qualité de l'université partenaire (ex. classement)
Nombre de co-publications
Nombre de projets co-portés encore en cours
Pertinence du dispositif au regard des objectifs du projet

Effet levier du partenariat pour le laboratoire en termes de stratégie internationale

Pertinence du dispositif au regard de la stratégie du laboratoire UGA demandeur
Perspectives d'accéder à des financements ultérieurs
Perspectives en matière de publications, montage de projets, manifestations scientifiques, professeurs invités
Retombées attendues pour le développement du partenariat

Composition du jury IRGA international

- SAMUEL Karine, Vice-présidente rayonnement et relations internationales, UGA
- LEMAITRE-AUGER Pierre, Vice-président adjoint chargé des relations internationales, Grenoble INP - UGA
- TERPAN Fabien, Directeur des relations internationales, Sciences Po Grenoble – UGA
- CASALTA Hélène, Responsable Recherche, partenariats, international, ENSAG - UGA
- MATEESCU Radu, Correspondant aux relations internationales, INRIA
- PAPILLON Francine, Chef de Service, Partenariat GIANT, CEA
- FAUG Thierry, Chercheur à l'UR ETNA, INRAE
- PETERS Judith, Responsable RI, CED UGA
- IMBERTY Anne, Directeur de recherche, CNRS

Statistiques sur le dépôt de projets

REPARTITION DES DOSSIERS IRGA 2021 (VOLET INTERNATIONAL) PAR POLE DE RECHERCHE

POLE PRINCIPAL	Nb dossiers déposés	Nb dossiers éligibles	Nb dossiers retenus par le comité international
CBS	11	9	1
MSTIC	2	1	0
PAGE	3	3	1
PEM	10	8	2
PSS	3	2	1
SHS	0	0	0
CEA-DRT	1	1	0
Total	30 dossiers	24 dossiers	5 dossiers

Processus de sélection des projets

- ▶ Classement des projets par notes :
 - Projets notés **A, A+ ou A-** par le comité international, le pôle principal et le pôle secondaire
 - Projets non notés **A, A+ ou A-** par le comité international, le pôle principal et le pôle secondaire

- ▶ Décision de ne pas financer les projets ayant été notés B, B+, B- ou C par l'évaluateur du comité international et/ou le pôle principal et secondaire

- ▶ Parmi les projets notés **A, A+ ou A-** par le comité international, le pôle principal et le pôle secondaire, des critères secondaires ont été mis en place :
 - Favoriser les sciences humaines et sociales
 - Arbitrages en termes d'équilibres entre les pôles
 - Arbitrages sur le critère de l'importance des collaborations pour l'UGA

Liste des projets sélectionnés et répartition des moyens

Acronyme du projet	Titre du projet	Porteur du projet	LABO.	Moyens demandés (k€)	SELECTION	MONTANT ATTRIBUE	NOMBRE D'ADR	NOMBRE DE MOIS DE POST-DOC
PAPex	Pre And Post-natal exposure to NO2 and neurodevelopment of the child	LEPEULE Johanna	IAB	47 + 10	Retenu	57 000 €	0,5	0
EXO-GRAVITY+	The formation of young giant exoplanets unveiled by GRAVITY+	LE BOUQUIN Jean-Baptiste	IPAG	94 + 7,5	Retenu	101 500 €	1	0
GLYCO_TRANSISTOR	Carbohydrate Block Copolymers for stretchable transistor memory devices	BORSALI Redouane	CERMAV	94 + 10	Retenu	104 000 €	1	0
ACOUFEN	Acoustic Response of Fluid Adsorption and Permeation in Nanoporous Materials	COASNE Benoit	LIPhy	33,75 + 10	Retenu	43 750 €	0	18
RACE	Rule Acceptance in COVID19 Era	MAGNI BERTON Raul	PACTE	47	Retenu	47 000 €	0,5	0
TOTAL DEMANDE : 353 250 €								

Liste des projets sur liste complémentaire

Acronyme du projet	Titre du projet	Porteur du projet	Laboratoire	Moyens demandés	Rang sur la liste complémentaire
TIFS	Towards Image Forensics in real-world Scenarios	WANG Kai	GIPSA-lab	104 000	1
Serial-ED-boundaries	Exploring the boundaries of micro-electron-diffraction and of in vivo nanocrystallography by implementation of the serial data collection approach	COLLETIER Jacques-Philippe	IBS	100 000	2
FASIOM	Fluctuating Air-Sea Interaction from Observations and Models	WIRTH Achim	LEGI	57 000	3
AI4BSI	Artificial intelligence for brain signal decoding to control spinal cord stimulation to overcome paralysis	AKSENOVA Tetiana	CLINATEC	100 000	4
ImpHaLak	IMProving seismic HAZard assessment in SW Tibet from LAKe sediment records	REPLUMAZ Anne	ISTerre	94 000	5
EXTRAMAG	Investigation of R-T-B single crystals exhibiting exceptional physical properties	ISNARD Olivier	NEEL	57 000	6
4S	Structuration and Segregation of flowing Soft Suspensions	LEONETTI Marc	LRP	100 000	7
EDITO	Electrolyte Development with Interfaces analysis by TOMography	DEVAUX Didier	LEPMI	57 000	8

Retour d'expérience IRGA 2021, International

Retour d'expérience

- ▶ Propositions d'évolution notamment sur les modalités de l'AaP
 - Demander un CV du porteur de projet dans le dossier et du collègue international associé au projet
 - Demander aux pôles de hiérarchiser les projets classés A lors de l'évaluation scientifique
- ▶ Evolution des modalités de l'AaP
 - Financement des thèses miroir (1 + 1) trop coûteux
- ▶ Evolution des critères d'évaluation
 - Engagement ferme des partenaires internationaux difficile à obtenir



Questions diverses



Les élus de la liste CGT ont soulevé une question sur l'assimilation de certains personnels CEA comme des professeurs d'université dans les jurys de thèses.

Julie Sorba : ce qui nous paraît dangereux est le caractère systématique de l'assimilation. Par ailleurs, en étant assimilés Professeurs, ces personnels vont pouvoir se présenter sur les listes électorales ce qui amènerait à avoir, dans les instances centrales, des élus du CEA qui votent la politique de l'université.

Hervé Courtois : on parle ici des jurys de thèse. Sur la qualité d'électeur dans le cadre des élections des conseils centraux de l'université, le périmètre reste les UMR. Les chercheurs CEA de la DRF sont électeurs, ils travaillent dans des UMR à côté de collègues CNRS, UGA, etc. Il n'a jamais été question d'inclure les chercheurs CEA de la DRT.

Marie-Bernadette Lepetit : dans les statuts de l'UI, il est indiqué que ce sont les laboratoires dans les pôles qui définissent le périmètre.

Hervé Courtois : en effet et les instituts de la DRT ne sont pas dans les pôles.

Pascal Perrier : il y a un problème avec le caractère systématique de l'assimilation au niveau de PR d'un chercheur de rang E5 parce que le passage au statut de professeur des universités fait l'objet d'une sélection et n'est pas systématique. Par ailleurs, est-ce qu'on imagine que les COS pourraient être constitués uniquement de membres du CEA ? La même question se pose pour les jurys qui pourraient être composés uniquement de membres du CEA. Il y a également un caractère injuste dans cette décision. Les MCF-HDR du niveau des E5-HDR sont très nombreux dans les laboratoires de l'université, parce qu'il n'y a pas de poste et qu'ils ne peuvent accéder au rang A et, de fait, ne peuvent siéger à ce rang dans un jury ou un COS. Cette injustice est irréparable et n'est pas acceptable. On peut concevoir que, dans certains cas, après analyse des profils de personnels du CEA, ils puissent être assimilés professeurs mais un caractère systématique serait d'une incroyable injustice pour nos collègues qui attendent parfois depuis très longtemps pour accéder au rang des professeurs.

Hervé Courtois : la même injustice existe vis-à-vis des collègues du CNRS. Il y a des postes de DR tous les ans dans toutes les sections alors que ce n'est pas le cas à l'université.

Pascal Perrier : au CNRS, les personnels passent par les concours. Il est tout aussi difficile de passer DR que professeur aujourd'hui. En outre, le CNRS a un statut différent du CEA.

Julie Sorba : pourquoi a-t-il été ressenti le besoin de proposer cet article dans cette convention ?

Hervé Courtois : des collègues CEA n'étaient pas reconnus professeurs dans des jurys alors que ce n'est pas normal par rapport à leur carrure scientifique ; les chercheurs CEA quel que soit

leur grade étaient considérés au niveau de MCF.

Marie-Bernadette Lepetit : l'idée de proposer une solution au cas par cas ne me semble pas déraisonnable. La systématisation me gêne autant que vous. Pour qu'un membre du CEA soit qualifié professeur, il faut qu'il y ait une commission qui le valide à la vue de son dossier scientifique.

Frédéric Chandezon : certes, c'est une promotion mais ce n'est pas systématique. On parle de personnes dont on attendra qu'ils aient tous l'HDR. Ce qui semble gêner ici, c'est le taux de promotion plus faible à l'université et au CNRS par rapport à ces passages E5, et donc, qu'il faudrait trouver un schéma pour sélectionner des collègues CEA en tenant compte de taux de passage qui reflète ce qui se fait pour le statut de rang A à l'université et au CNRS. Il y a des moyens d'éviter que les jurys soient exclusivement constitués de chercheurs CEA. On a des tas de collègues qui participent à la vie du site et signent des publications à l'UGA. Je précise qu'il n'y a pas eu de demande individuelle.

Thierry Forveille : ce qui me dérange est que le seuil soit placé au niveau 5 alors qu'il ne correspond pas au niveau professeur ou directeur de recherche. S'il était placé au niveau d'un directeur de recherche CEA, qui existe et qui correspond à un niveau indiscutable, je serai beaucoup plus favorable.

Hervé Courtois : le DR CEA est un niveau bien au-delà de DR CNRS.

Thierry Forveille : je connais des collègues DR CEA, c'est peut-être un peu au-dessus des DR CNRS mais les niveaux sont équivalents.

Frédéric Chandezon : c'est extrêmement contingenté. Les DR CEA sont promus sur proposition des instituts en consultation des laboratoires. Je suis étonné que vous compariez les niveaux. Ce qui change et qui est bloquant apparemment ici, c'est le taux de passage E5 par rapport aux passages DR au CNRS et professeur à l'UGA. Nous déplorons le faible taux de passage professeur des collègues à l'université.

Marie-Bernadette Lepetit : votre argument ne tient pas et me paraît fallacieux. Un concours est un concours. Quand vous augmentez le nombre de reçus vous diminuez le niveau du concours.

Laurent Davoust : le mot assimilation me gêne. J'ai un principe de symétrie. Si on s'ouvre au niveau des jurys de thèse et au-delà dans des instances de décision, est-ce que nous sommes également assimilables au niveau du CEA ? On peut imaginer un principe de réciprocité.

Hervé Courtois : sur les instances de décisions, il n'y a aucune nouvelle mesure discutée. On ne parle que des jurys de thèse. L'université a quand même un monopole sur les thèses. Quelle est l'imperméabilité en termes d'expertise scientifique ?

Julie Sorba : l'université pourrait délivrer des diplômes par un jury composé de membres qui ne sont pas universitaires.

Hervé Courtois : il me semble évident qu'il faut qu'il y ait un universitaire dans les jurys. Si on a bien cette assimilation élargie DRF+DRT, il faut écrire une règle comme quoi cette assimilation est limitée en termes de nombre de membres A assimilés.

Pascal Perrier : il s'agit d'un statut universitaire valorisé dans un cadre universitaire qui correspond à un certain niveau de compétences scientifiques et d'autres compétences. Les chercheurs du CEA participent aux activités de l'université mais c'est également le cas des MCF qu'ils soient HDR ou pas. Donc, cet argument ne tient pas. L'argument est un argument d'équité et de statut. Nous sommes rassurés que cela n'implique que les jurys de thèse. Nous ne nions pas le talent des chercheurs du CEA pour être présents dans les jurys de thèse mais il faut savoir le statut qu'on leur donne. Seule une commission qui au cas par cas valide cette position peut être acceptable.

Pierre Hily-Blant : la thèse est un diplôme universitaire, seul diplôme qui ait une équivalence internationale jamais remise en question. C'est ce qui cristallise les questions, on voit qu'il y a un enjeu de taille. Il faudrait que ce soit très perméable pour que tout se passe bien. Il faudrait une grande perméabilité entre les directeurs de recherche CEA et l'université. Il faudrait que les directeurs de recherche CEA connaissent bien les enjeux que se posent les universitaires dans les écoles doctorales, etc. Cela mérite une discussion approfondie. D'un côté on a l'HDR qui est un diplôme et de l'autre un concours. Il faudrait clarifier les échelles de valeurs. Il faudrait des éléments factuels pour savoir quel est le bon niveau qu'il faut considérer.

Thierry Forveille : savoir où mettre le seuil c'est relativement simple. On pourrait regarder la proportion des personnels qui sont dans un grade donné. Il vaudrait mieux utiliser la DRF car les profils sont plus facilement comparables aux personnels de l'UGA que la DRT avec de nombreux personnels qui n'ont pas de profil recherche.

Marie-Bernadette Lepetit : pour moi, c'est une question de réalisation et d'avancée dans la carrière. La promotion MCF-PR tout comme CR-DR prend en compte ces réalisations de recherche scientifique. Au CEA, des personnels vont passer E5 pour d'autres raisons que leurs

réalisations dans le cadre de la recherche scientifique. Je pense qu'ils ne sont pas pertinents pour juger d'un travail de recherche. Il n'y a pas de problème avec le fait qu'un personnel avec un excellent dossier de recherche équivalent à un prof d'université soit assimilé après validation devant une commission. L'aspect « réalisations scientifiques » est extrêmement important pour participer à un jury de thèse. On doit être assuré que les personnels du CEA qui seraient assimilés PR aient ce même niveau d'exigence de réalisations scientifiques que ce qu'on exige de nos collègues universitaires. L'HDR est un critère nécessaire mais pas suffisant. Certains collègues l'obtiennent au bout de 2 ou 3 ans de carrière.

Denis Jongmans : indépendamment du CEA, dans les jurys de thèses, on peut avoir aujourd'hui des situations assez extraordinaires. En dehors du directeur de thèse, il peut n'y avoir aucun EC UGA dans le jury de thèse ; le jury est composé uniquement de membres extérieurs à l'université, y compris du même organisme de recherche. On a eu le cas récemment. La loi ne l'empêche pas. L'entre-soi n'est pas une bonne chose et il faudrait discuter au niveau de la communauté scientifique pour arriver à des jurys de thèse dont la constitution nous semble adéquate par rapport à la politique de l'établissement. C'est un sujet important indépendamment de cette question avec le CEA.

Lorsque l'on regarde l'ensemble des pays qui nous entourent, en général le président du jury est un professeur des universités qui délivre le diplôme. La législation n'est pas faite ainsi en France mais il faut mettre des garde-fous. Par ailleurs, en tant que directeur du CED, je suis très attaché à la légalité surtout s'il devait y avoir une remise en cause de la composition d'un jury de thèse.

Julie Sorba : pour être dans un jury de thèse, il suffit d'une HDR ?

Hervé Courtois : l'HDR dans un jury te permet d'être rapporteur. 50% du jury doit être du rang A ou assimilé rang A. Un MCF-HDR tout comme un CR-HDR ne peut avoir ce statut de rang A ou assimilé.

Hervé Courtois : pour résumer les questions soulevées, je note la question du niveau E5 : est-ce le bon niveau ? C'est aussi une pratique à Saclay. C'est ce qui est pris en compte dans les élections aux conseils centraux pour distinguer les rangs A et B. Je note aussi l'idée de traiter cette assimilation E5-PR au cas par cas. Enfin, la question de la légalité a été posée.

PEPR

Pascal Perrier : on a des questions sur le fonctionnement des PEPR, tout d'abord sur la production de l'UGA par rapport à ces appels. Le calendrier a été extrêmement serré. Quel est la position de l'UGA sur le processus de sélection ? Avez-vous l'ambition de demander des clarifications ? Plus globalement, quelle est la position de l'UGA sur ces appels ?

Hervé Courtois : nous avons entendu parler de ces appels pendant 3 mois. Une discussion sur le rôle des universités était sur la table. Un appel est sorti, précisant que ce sont les organismes qui ont vocation à porter les PEPR, que l'un des objectifs est de maintenir une relation fluide entre les organismes et les universités et qu'un des enjeux est la participation des universités aux PEPR. De nombreux échanges ont été lancés dès que nous avons entendu parler de l'appel, avec les pôles via les labos, entre les universités au sein d'UDICE pour réfléchir en amont aux propositions. La présence de l'UGA dans ces projets était souhaitée pour que les laboratoires de l'UGA puissent bénéficier de ces programmes. Les relations ont été plus ou moins fluides avec les organismes de recherche. Nous avons reçu la liste des intentions de projets. L'UGA s'est retrouvée à déposer ou à co-déposer certains projets. Nous sommes copilote d'un projet sur le risque. Sur la base du CDP Risk, une réflexion a été menée très en amont avec d'autres universités et nous sommes arrivés avec un projet très mûr. Nous négocions avec le BRGM, et, en accord avec le CNRS, pour copiloter ce projet. L'UGA est également copilote d'un projet sur les glycosciences : la communauté du CDP GlycoAlps a discuté au niveau national avec d'autres laboratoires et présente un projet abouti. Le CNRS ne souhaitant pas porter ce projet, nous avons décidé de le présenter afin de ne pas pénaliser le travail de la communauté. Le 3ème projet est en lien avec la thématique « interface et machine », qui n'a pas reçu le soutien de l'INRIA ou du CNRS. À la demande des collègues, nous avons décidé de déposer le projet avec Saclay. Nous avons également déposé un autre projet en SHS monté au dernier moment. L'évaluation par le ministère est programmée le 8 juin. Nous serons alors informés des projets validés pour la soumission.

Pascal Perrier : au vu de ce qui est annoncé sur le processus de sélection très rapide, est-ce que l'UGA va demander que le processus ne soit pas opaque ?

Hervé Courtois : le processus est très rapide. Une soixantaine de projets PEPR ont été déposés au niveau national et 20 projets seront financés. On va regarder cela.

Demande de recours d'un.e doctorant.e pour une réinscription en thèse

Christophe Poncet : le dossier d'un.e doctorant.e devait être examiné par la DAJI. Il n'a pas été traité en commission recherche.

Hervé Courtois : nous avons reçu un recours pour une demande de réinscription en 8ème année. La demande a été jugée hors délai par la DAJI. La personne a été informée. Il y avait 2 jours de retard de délai. La personne nous a fait un retour contestant le fait que c'était hors délai. Le dossier a été soumis à la DAJI pour avis. Les questions soulevées étant d'ordre juridique, c'est la DAJI qui instruit le dossier.

Frais d'inscription des doctorants dont le contrat a été prolongé en 2022

Christophe Poncet : plusieurs doctorants nous ont mentionné qu'il y avait des frais de réinscription pour l'année 2022. Les doctorants qui étaient en dernière année n'avaient pas à payer de frais d'inscription s'ils soutenaient avant mars 2021. Est-ce que les doctorants actuels qui ont été prolongés et qui soutiendront en 2022 devront payer des frais ?

Denis Jongmans : nous avons examiné cette question lors du dernier directoire avec les ED. Nous allons faire une proposition qui sera déposée devant le bureau UGA pour demander une exonération des droits d'inscription pour les doctorants impactés par la pandémie et soutenant avant le 31 mars 2022. Cette mesure est similaire à celle prise en 2020. La décision sera prise par le CA de l'UGA en juillet.

Prochaine(s) séance(s) de la commission recherche

Jeudi 24 juin

14h en formation plénière

suivie d'une séance en formation restreinte